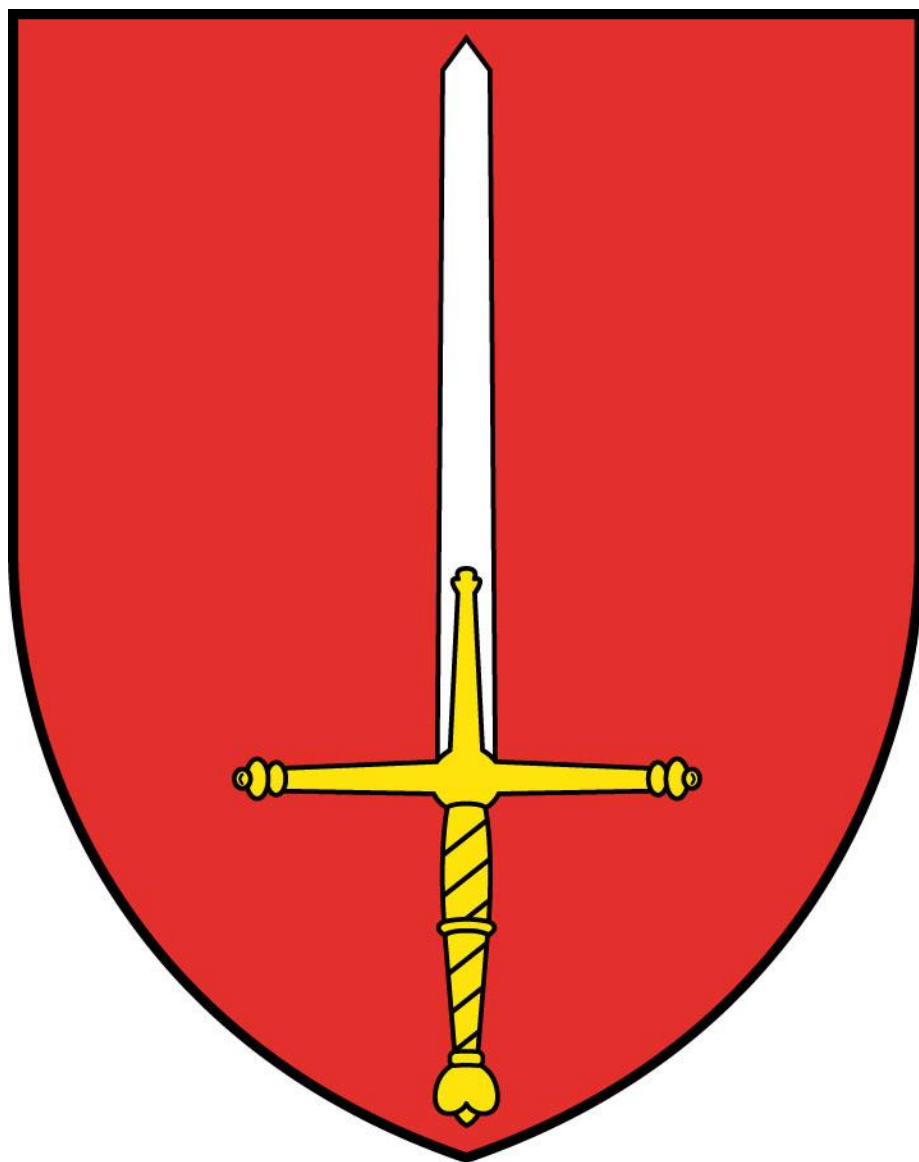




BOURGEOISIE

DE SAVIESE

COMPTE

2025



CONVOCATION ASSEMBLEE BOURGEOISIALE

Plateforme cantonale du 10 mars 2026

MUNICIPALITE de SAVIESE

*Convocation à l'assemblée bourgeoisiale
au Théâtre le Baladin*

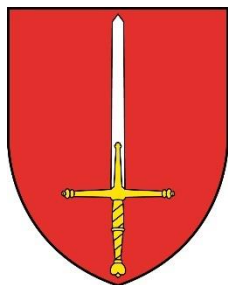
**L'assemblée bourgeoisiale est convoquée le lundi 30 mars 2026, à 19h30,
avec l'ordre du jour suivant :**

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Présentation des comptes 2025 de la Bourgeoisie
3. Rapport de l'organe de révision
4. Approbation des comptes 2025 de la Bourgeoisie
5. Présentation du budget 2026 de la Bourgeoisie
6. Approbation du budget 2026 de la Bourgeoisie
7. Présentation - l'avenir des alpages et de la viticulture sur la Commune
8. Divers

Les messages introductifs sur les comptes 2025 et le budget 2026 de la Bourgeoisie, ainsi que le procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 31 mars 2025 sont consultables sur le site www.saviese.ch ou auprès du secrétariat communal pendant les heures d'ouverture du guichet.

Savièse, le 10 mars 2026

L'ADMINISTRATION COMMUNALE



MESSAGE INTRODUCTIF SUR LE
COMPTE 2025
DE LA BOURGEOISIE DE SAVIÈSE

SOUMIS À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE
BOURGEOISIALE DU 30 MARS 2026

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAVIÈSE

SAVIÈSE, LE 4 MARS 2026

Table des matières

1	INTRODUCTION	3
2	APERÇU GÉNÉRAL	3
2.1	APERÇU GLOBAL DES CHARGES ET REVENUS	3
2.2	APERÇU DU COMPTE DE RÉSULTATS ET INVESTISSEMENTS	4
3	COMPTE DE RÉSULTATS	5
3.1	COMPTE DE RÉSULTAT ÉCHELONNÉ	5
3.2	CHARGES D'EXPLOITATION	6
3.2.1	<i>Charges de personnel</i>	6
3.2.2	<i>Charges de biens et services et autres charges d'exploitation</i>	6
3.2.3	<i>Amortissements du patrimoine administratif</i>	6
3.3	REVENUS D'EXPLOITATION	7
3.3.1	<i>Patentes et concessions</i>	7
3.3.2	<i>Taxes</i>	7
3.4	CHARGES ET REVENUS FINANCIERS	7
3.4.1	<i>Charges financières</i>	7
3.4.2	<i>Revenus financiers</i>	7
4	COMPTE DES INVESTISSEMENTS	8
5	BILAN	9
6	ANNEXES AUX COMPTES	10
6.1	ÉTAT DU CAPITAL PROPRE	10
6.2	TABEAU DES PROVISIONS	10
6.3	TABEAU DES IMMOBILISATIONS	11
7	PRINCIPES POUR LA PRÉSENTATION ET LA TENUE DES COMPTES POUR LA BOURGEOISIE	12
7.1	BASE LÉGALE	12
7.2	PRINCIPES MCH2 APPLIQUÉS ET DIVERGENCES	12
7.3	PRINCIPES DE LA GESTION FINANCIÈRE	13
7.4	PRINCIPES DE TENUE DES COMPTES	13
7.5	PRINCIPES DE PRÉSENTATION DES COMPTES	13
7.6	PRINCIPES D'ÉVALUATION DU BILAN	14
7.6.1	<i>Actif</i>	14
7.6.2	<i>Passif</i>	16

1 INTRODUCTION

En conformité avec les dispositions légales applicables en la matière, le Conseil municipal a le plaisir de présenter le message introductif sur le compte 2025 de la Bourgeoisie de Savièse, approuvés en séance du 4 mars 2026 et soumis à l'approbation de l'Assemblée bourgeoisiale du 30 mars 2026.

En préambule, il est relevé que le compte 2025 a été établi conformément au modèle comptable harmonisé MCH2 et en application de l'OGFCo du 24 février 2021.

2 APERÇU GÉNÉRAL

2.1 Aperçu global des charges et revenus

Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
94'292	338'522	97'650	112'100	84'265	69'461

Le compte 2025 de la Bourgeoisie présente des revenus de **CHF 69'461** et des charges de **CHF 84'265** qui font apparaître un excédent de charges de **CHF 14'805**.

2.2 Aperçu du compte de résultats et investissements

Avec un total de revenus financiers de CHF 69'461 et un total de charges financières de CHF 46'113, le compte de résultat dégage une marge d'autofinancement de CHF 23'348.

Par rapport au budget 2025, les charges financières sont en baisse de CHF 15'237 (-24.84%) tout comme les revenus financiers, CHF 42'639 (-38.04%). En revanche, en comparaison avec le compte 2024, les charges financières sont en légère hausse de CHF 1'372 (+3.07%).

Après comptabilisation des amortissements planifiés, CHF 38'152, le compte de résultat présente un excédent de charges de CHF 14'805. Ce résultat est en baisse de CHF 29'255 en comparaison avec le budget 2025.

Avec des investissements nets de CHF 28'502, la Bourgeoisie de Savièse présente une insuffisance de financement de CHF 5'155.

Compte de résultats	Compte 2024	Budget 2025	Compte 2025	Ecart B25/C25	Ecart en %
Résultat avant amortissements comptables					
Charges financières	44'741.20	61'350.00	46'113.14	-15'236.86	-24.84%
Revenus financiers	338'522.07	112'100.00	69'460.71	-42'639.29	-38.04%
Marge d'autofinancement (négative)	-	-	-		
Marge d'autofinancement	293'780.87	50'750.00	23'347.57	-27'402.43	-53.99%
Résultat après amortissements comptables					
Marge d'autofinancement (négative)	-	-	-		
Marge d'autofinancement	293'780.87	50'750.00	23'347.57	-27'402.43	-53.99%
Amortissements planifiés	49'551.09	36'300.00	38'152.25	1'852.25	5.10%
Attributions aux fonds et financements spéciaux	-	-	-		
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	-	-		
Réévaluations des prêts du PA	-	-	-		
Réévaluations des participations du PA	-	-	-		
Attributions au capital propre	-	-	-		
Réévaluations PA	-	-	-		
Prélèvements sur le capital propre	-	-	-		
Excédent de charges	-	-	14'804.68	14'804.68	-
Excédent de revenus	244'229.78	14'450.00	-	-14'450.00	-100.00%
Compte des investissements	Compte 2024	Budget 2025	Compte 2025	Ecart B25/C25	Ecart en %
Dépenses	39'624.59	170'000.00	30'362.25	-139'637.75	-82.14%
Recettes	38'300.00	160'000.00	1'860.00	-158'140.00	-98.84%
Investissements nets	1'324.59	10'000.00	28'502.25	18'502.25	185.02%
Investissements nets (négatifs)	-	-	-		
Financement	Compte 2024	Budget 2025	Compte 2025	Ecart B25/C25	Ecart en %
Marge d'autofinancement (négative)	-	-	-	-	
Marge d'autofinancement	293'780.87	50'750.00	23'347.57	-27'402.43	-53.99%
Investissements nets	1'324.59	10'000.00	28'502.25	18'502.25	185.02%
Investissements nets (négatifs)	-	-	-	-	
Insuffisance de financement	-	-	5'154.68	5'154.68	-
Excédent de financement	292'456.28	40'750.00	-	-40'750.00	-100.00%

3 COMPTE DE RÉSULTATS

3.1 Compte de résultat échelonné

Avec un total de charges d'exploitation de CHF 84'265 et un total de revenus d'exploitation de CHF 7'857, le résultat provenant de l'activité d'exploitation présente une perte de CHF 76'409, en diminution de CHF 18'591 en comparaison avec le budget 2025.

Les charges financières se montent à CHF 0 et les revenus financiers à CHF 61'604. Cela permet de présenter un bénéfice de CHF 61'604 pour l'activité de financement.

Le compte 2025 ne présente pas de charges et revenus extraordinaires.

En résumé, le compte de résultats affiche un excédent de charges de CHF 14'805.

Compte de résultats échelonné		Compte 2024	Budget 2025	Compte 2025	Ecart B25/C25	Ecart en %
Charges d'exploitation						
30 Charges de personnel	CHF	2'000.00	3'000.00	3'000.00	-	0.00%
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	42'741.20	58'350.00	43'113.14	-15'236.86	-26.11%
33 Amortissements du patrimoine administratif	CHF	49'551.09	36'300.00	38'152.25	1'852.25	5.10%
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	-	-	-	-	-
36 Charges de transferts	CHF	-	-	-	-	-
37 Subventions redistribuées	CHF	-	-	-	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF	94'292.29	97'650.00	84'265.39	-13'384.61	-13.71%
Revenus d'exploitation						
41 Patentes et concessions	CHF	1'038.00	1'050.00	1'038.00	-12.00	-1.14%
42 Taxes	CHF	1'118.80	1'600.00	6'818.80	5'218.80	326.18%
43 Revenus divers	CHF	-	-	-	-	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	-	-	-	-	-
46 Revenus de transferts	CHF	-	-	-	-	-
47 Subventions à redistribuer	CHF	-	-	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	CHF	2'156.80	2'650.00	7'856.80	5'206.80	196.48%
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation		-92'135.49	-95'000.00	-76'408.59	18'591.41	-19.57%
34 Charges financières	CHF	-	-	-	-	-
44 Revenus financiers	CHF	336'365.27	109'450.00	61'603.91	-47'846.09	-43.72%
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	336'365.27	109'450.00	61'603.91	-47'846.09	-43.72%
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)		244'229.78	14'450.00	-14'804.68	-29'254.68	-202.45%
38 Charges extraordinaires	CHF	-	-	-	-	-
48 Revenus extraordinaires	CHF	-	-	-	-	-
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF	-	-	-	-	-
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	244'229.78	14'450.00	-14'804.68	-29'254.68	-202.45%

Compte de résultats selon les tâches		Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale		36'423.30	600.00	37'600.00	1'000.00	25'742.66	6'300.00
8 Economie publique		6'403.55	278'529.22	9'800.00	36'200.00	1'376.25	35'855.31
9 Finances et impôts		51'465.44	59'392.85	50'250.00	74'900.00	57'146.48	27'305.40
Total des charges et des revenus		94'292.29	338'522.07	97'650.00	112'100.00	84'265.39	69'460.71
Excédent de charges			-		-		14'804.68
Excédent de revenus		244'229.78		14'450.00		-	

3.2 Charges d'exploitation

3.2.1 Charges de personnel

Les charges de personnel comprennent la rétribution des membres de la commission en charge de la Bourgeoisie. Le montant correspond au budget.

3.2.2 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation

Les charges de biens et services sont en diminution de CHF 15'237 (-26.11%) en comparaison avec le budget 2025 mais elles sont similaires au compte 2024.

Un montant de CHF 7'000 avait été budgété pour la Fête des Bourgeois et CHF 13'000 pour de prestations aux Bourgeois mais seuls CHF 2'583 ont été dépensés pour la fête.

Le compte « Honoraires divers » comprend la part de la Bourgeoisie de Savièse pour les frais d'avocat liés au dossier du triage forestier Lienne-Morge. Les frais se montent à CHF 3'268.

De plus, diverses réparations non-budgétées ont dû être effectuées en 2025, comme la remise en état des équipements photovoltaïques du chalet des Ertets (CH 7'166), le bâchage provisoire du toit à l'alpage de l'Infloria (CHF 847) ou encore la réparation de stores au Clos de la Bourgeoisie (CHF 1'436).

3.2.3 Amortissements du patrimoine administratif

Les amortissements ont été calculés selon les taux définis par le plan comptable MCH2, pour les différents types de patrimoine, qui ont été validés par le Conseil municipal.

En 2025, ils sont en augmentation de CHF 1'852 (+5.10%) en raison de l'investissement sur l'alpage de Tsanfleuron.

3.3 Revenus d'exploitation

3.3.1 Patentes et concessions

Il s'agit de la redevance versée par Gstaad 3000 SA pour la période 2021 à 2025 qui a été comptabilisée pour l'année 2025.

3.3.2 Taxes

L'agrégation de nouveaux bourgeois et bourgeois ainsi que la récupération des taxes communales auprès des locataires des chalets d'alpage constituent ces recettes.

En 2025, de nouvelles personnes ont rejoint la Bourgeoisie pour un montant de CHF 6'300.

3.4 Charges et revenus financiers

3.4.1 Charges financières

Aucune charge financière n'a été comptabilisée en 2025.

3.4.2 Revenus financiers

Les revenus financiers se montent à CHF 61'604, soit inférieur de CHF 47'846 (-43.72%) au budget 2025. Cette variation négative s'explique principalement par la conclusion des DDP pour la zone de Redin et de la déchetterie du Pécolet au 1^{er} novembre et non au 1^{er} janvier 2025. De plus, le permis d'habiter pour le Pôle Gastronomie et Logement de St-Germain Centre n'a été reçu que le 31 octobre 2025. Le premier encaissement du DDP a pu être perçu à cette date. En revanche, le permis d'habiter pour le Pôle Santé a été reçu en 2024 et la totalité de la rente, selon contrat, a pu être perçue en 2025.

Le contrat de bail de l'ancienne décharge du Pécolet a été renouvelé pour 15 ans pour un montant unique de CHF 6'334.

Suite à la liquidation du triage forestier de Lienne-Morge, un solde de CHF 1'303 a été versé en faveur de la Bourgeoisie de Savièse.

4 COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Selon décision du Conseil municipal, les investissements inférieurs à CHF 10'000 sont comptabilisés directement dans le compte de résultat.

Le montant brut des investissements se monte à CHF 30'362 et les recettes à CHF 1'860. Il en résulte un excédent de dépenses de CHF 28'502 pour le compte 2025.

Compte des investissements selon les tâches	Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	-	-	-	-	-	-
8 Economie publique	39'624.59	38'300.00	170'000.00	160'000.00	30'362.25	1'860.00
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	39'624.59	38'300.00	170'000.00	160'000.00	30'362.25	1'860.00
Excédent de dépenses		1'324.59		10'000.00		28'502.25
Excédent de recettes	-	-	-	-	-	-

Ces investissements se rapportent aux travaux d'amélioration des locaux de production et de vente de l'alpage de Tsanfleuron afin de répondre aux nouvelles normes en vigueur. Ces travaux seront pratiquement autofinancés par des subventions communales, cantonales et fédérales pour CHF 110'000 et par un don du parrainage COOP pour CHF 90'000.

Une partie des travaux a été réalisée en 2024 et 2025 mais pas la totalité comme prévu. Ces reports sont dus à l'obtention des autorisations de construire, à une redéfinition du projet et surtout au site qui est accessible plus tard dans la saison. La suite de la rénovation se déroulera en 2026 avec la finalisation des travaux liés aux locaux de vente et de fabrication ainsi que la nouvelle alimentation électrique depuis l'hôtel du Sanetsch. De plus, il sera également prévu de modifier l'écurie en espace habitable selon le principe de construction en atelier et montage sur place.

En 2025, seule une subvention fédérale de CHF 1'860 a été perçue. Il est prévu que le parrainage COOP soit versé à la fin des travaux.

5 BILAN

Aperçu du bilan		Etat 31.12.2024	Etat 31.12.2025
1	Actif	1'638'179.30	1'621'287.78
	Patrimoine financier	945'035.80	937'794.28
100	Disponibilités et placements à court terme	552'188.93	854'369.81
101	Créances	282'173.52	-13'467.68
102	Placements financiers à court terme	-	-
104	Actifs de régularisation	14'300.00	518.80
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-
107	Placements financiers	-	-
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	96'373.35	96'373.35
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-
	Patrimoine administratif	693'143.50	683'493.50
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	693'143.50	683'493.50
142	Immobilisations incorporelles	-	-
144	Prêts	-	-
145	Participation capital social	-	-
146	Subventions d'investissement	-	-
2	Passif	1'638'179.30	1'621'287.78
	Capitaux de tiers	58'902.53	56'815.69
200	Engagements courants	3'746.13	1'983.94
201	Engagements financiers à court terme	-	-
204	Passifs de régularisation	1'038.00	713.35
205	Provisions à court terme	54'118.40	54'118.40
206	Engagements financiers à long terme	-	-
208	Provisions à long terme	-	-
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	-	-
	Capital propre	1'579'276.77	1'564'472.09
29	Capital propre	1'579'276.77	1'564'472.09

En raison du versement de la Municipalité de Savièse pour le remboursement du compte courant, la Bourgeoisie possède CHF 854'370 de liquidités au 31.12.2025. Un montant de CHF 13'637 reste toutefois en faveur de la commune.

Les engagements courants concernent le consortage de Burg pour lequel la Bourgeoisie tient la comptabilité.

En mars 2025, le triage forestier de Lienne-Morge a transmis le décompte final lié à sa liquidation. Il en résulte un montant de CHF 1'303 qui a été comptabilisé en revenus. Cependant, le triage forestier faisant l'objet d'une plainte pénale en raison de subventions indues, il a été décidé de garder la provision constituée en 2023 pour un montant de CHF 54'118.

Dans sa décision du 16 juillet 2025, le Conseil d'Etat demande aux anciens membres du triage le remboursement global des surfaces subventionnées à tort, pour un excédent de CHF 2'071'258.78. N'ayant malheureusement pas plus de détails concernant la répartition et le montant à rembourser par la Bourgeoisie de Savièse, aucune provision supplémentaire n'a été créée. Selon les principes comptables, la répartition entre les entités n'étant pas encore déterminée, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable la part incombant à la Bourgeoisie.

Après prise en compte du résultat 2025, la fortune nette de la Bourgeoisie s'élève à CHF 1'564'472.

6 ANNEXES AUX COMPTES

6.1 Etat du capital propre

en CHF	Solde au 01.01	Attributions	Prélèvements	Solde au 31.12
29 Capital propre	1'579'277	-	14'805	1'567'472
290 Engagements et avances sur financements spéciaux classés dans le capital propre	-	-	-	-
291 Fonds classés dans le capital propre	153'086	-	-	153'086
294 Réserves de politique budgétaire	-	-	-	-
296 Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	-	-	-	-
299 Excédent/découvert du bilan	1'426'191	-	14'805	1'411'386

6.2 Tableau des provisions

205 Provisions à court terme

Compte	Dénomination	Solde au 01.01.	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12
2050.00	Provisions Lienne-Morge	54'118	-	-	54'118

208 Provisions à long terme

Compte	Dénomination	Solde au 01.01	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12
-	-	-	-	-	-

Total provisions à court terme	54'118	-	-	54'118
Total provisions à long terme	-	-	-	-
Total des provisions	54'118	-	-	54'118

6.3 Tableau des immobilisations

Compte No	Intitulé	Solde au 01.01	Dépenses	Recettes	Solde au 31.12	Amortissements	Situation après amortissements	Amortissements minimum obligatoires	Contrôle
Comptes ordinaires									
1400	Terrains	62'427			62'427		62'427	0%	0.00%
1401	Routes / voies de communication	3'610			3'610	250	3'360	7%	6.93%
1402	Aménagement des cours d'eau du PA							7%	0.00%
1403	Autres travaux de génie-civil	3'610			3'610	250	3'360	7%	6.93%
1404	Bâtiments du PA	440'600	30'362	1'860	469'102	37'652	431'450	8%	8.03%
1405	Forêts PA	182'897			182'897		182'897	0%	0.00%
1406	Biens meubles du PA							35%	0.00%
1409	Autres immobilisations corporelles							50%	0.00%
1420	Logiciel du PA							50%	0.00%
1421	Licences, droits d'utilisation, droits des marques PA							50%	0.00%
1429	Autres immobilisations incorporelles							50%	0.00%
144X	Prêts							Selon risque	0.00%
145X	Participation capital social							Selon risque	0.00%
146X	Subventions d'investissement							10%	0.00%
Total comptes ordinaires		693'144	30'362	1'860	721'646	38'152	683'494		

7 PRINCIPES POUR LA PRÉSENTATION ET LA TENUE DES COMPTES POUR LA BOURGEOISIE

7.1 Base légale

L'établissement des comptes de la Bourgeoisie de Savièse se fonde sur la loi sur les communes (LCo) du 5 février 2004 ainsi que sur l'ordonnance sur la gestion financière des communes (OGFCo) du 24 février 2021.

7.2 Principes MCH2 appliqués et divergences

Les comptes sont établis conformément au modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) publié le 25 janvier 2008 par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances et aux recommandations du Conseil suisse de présentation des comptes publics (SRS-CSPCP). Ces recommandations constituent des normes minimales que toutes les collectivités publiques sont tenues de respecter. En fonction de la recommandation, le MCH2 permet des options différentes quant à la méthode de comptabilisation et de présentation.

La Bourgeoisie de Savièse se positionne de la manière suivante face à certaines recommandations (RE) avec des choix et des divergences spécifiées ci-après :

RE 02 Principes comptables

- Les explications sur les principaux comptes du compte de résultats et du compte des investissements figurent dans le message introductif de la brochure des comptes.

RE 05 Actifs et passifs de régularisation

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de régularisation sont faites est fixée à CHF 500.

RE 06 Réévaluations (corrections de valeur)

- Le patrimoine financier est réévalué si une diminution durable de la valeur est prévisible.

RE 07 Recettes fiscales

- Les recettes fiscales sont comptabilisées selon le principe de la délimitation des impôts.

RE 08 Financements spéciaux et préfinancements

- Les préfinancements ne sont pas autorisés.
- Le solde réalisé par une tâche faisant l'objet d'un financement spécial est transféré au bilan par les comptes 35 ou 45.

RE 09 Provisions et engagements conditionnels

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de provisions sont faites est fixée à CHF 20'000.

RE 10 Compte des investissements

- L'activation des investissements se fait selon l'Option 1, c'est-à-dire une activation de l'investissement net au bilan.

RE 12 Immobilisations et comptabilité des immobilisations

- La limite d'activation des investissements propres est fixée à CHF 10'000 par objet ou par projet.
- L'amortissement a lieu dès le début des travaux.
- Le taux d'amortissement est appliqué sur la valeur comptable au bilan au 01.01 augmenté de l'investissement net de l'exercice en cours.

- La méthode de l'amortissement dégressif est appliquée.
- Les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés.
- Les terrains morcelés des autres travaux de génie-civil, des bâtiments peuvent être enregistrés dans le compte spécifique des terrains du patrimoine administratif.

RE 13 Vision consolidée

- Le tableau des participations doit au minimum figurer dans l'annexe aux comptes.

RE 14 Tableau des flux de trésorerie

- Le tableau des flux de trésorerie simplifié est élaboré sur la base du tableau de financement actualisé du MCH1.

RE 17 Objectifs et instruments de politique budgétaire

- Une réserve de politique budgétaire assimilable à une réserve conjoncturelle ou d'équilibrage peut être constituée. Les prélèvements ou attributions à cette réserve doivent être comptabilisés aux titres de charges ou revenus extraordinaires.
- Le postfinancement de la réserve de politique budgétaire n'est pas autorisé.

RE 18 Indicateurs financiers

- Les indicateurs de 1^{ère} et 2^{ème} priorités, recommandés par la conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances, sont présentés dans le message introductif. Les définitions et mode de calcul se trouvent dans le manuel "modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes" dans l'annexe C.

7.3 Principes de la gestion financière

La gestion financière se conforme aux exigences de la légalité, de l'équilibre budgétaire à terme, de l'emploi économe des fonds, de l'urgence, de la rentabilité, de la causalité, de l'indemnisation des avantages, de la non-affectation des impôts généraux, de la gestion axée sur les résultats, du paiement par l'utilisateur et de la transparence financière.

7.4 Principes de tenue des comptes

La tenue des comptes est un enregistrement chronologique et systématique des transactions effectuées avec l'extérieur et des imputations internes. La tenue des comptes est régie par les principes de l'annualité, de la spécialité, et de l'exhaustivité.

7.5 Principes de présentation des comptes

La présentation des comptes doit fournir une image de la situation financière qui corresponde à l'état effectif de la fortune, des finances et des revenus.

La présentation des comptes repose sur les principes de la comparabilité, du produit brut, de la comptabilité d'exercice, de la continuité, de l'importance, de la clarté, de la fiabilité, de la permanence des méthodes comptables et de l'échéance.

7.6 Principes d'évaluation du bilan

7.6.1 Actif

7.6.1.1 Patrimoine financier (PF)

Le patrimoine financier est inscrit au bilan à sa valeur comptable. Il est amorti si des pertes ou des moins-values sont enregistrées. En cas d'acquisition d'immobilisation gratuitement, celle-ci doit être évaluée à sa valeur vénale.

Tous les nouveaux éléments du patrimoine financier sont évalués conformément aux principes d'évaluation ci-dessous.

Disponibilités et placements à court terme (compte bilan 100)

Les disponibilités et les placements à court terme comprennent les fonds en caisse, les avoirs postaux et bancaires, les soldes des cartes de débit et de crédit et les placements à court terme sur le marché monétaire (moins de 90 jours). Ils sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Créances (compte bilan 101)

Les créances à court terme comprennent toutes les créances facturées envers des tiers et impayées.

Une provision générale pour créances douteuses est comptabilisée chaque année au 31 décembre.

En outre, des correctifs d'actifs spécifiques (ducroire) sont enregistrés pour les créances fiscales.

Placements financiers à court terme (compte bilan 102)

Les placements financiers à court terme sont des actifs monétaires (prêts à court terme, placements à intérêts, dépôts à terme, etc.), qui sont généralement détenus dans le but de faire coïncider les flux de liquidités pouvant générer un rendement. Les échéances varient de 90 jours à un an. Les placements financiers à court terme sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Actifs de régularisation (compte bilan 104)

Les actifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes d'actifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un actif de régularisation est fixée à CHF 500.

Marchandises, fournitures (compte bilan 106)

Les articles de commerce et les matières premières et auxiliaires, sont évalués au prix coûtant ou au prix du marché si celui-ci est inférieur.

Placements financiers à long terme (compte bilan 107)

Les placements financiers à long terme ont une durée supérieure à un an. Ils sont classés dans le patrimoine financier, étant donné qu'ils ne servent pas directement à l'exécution des tâches publiques. Les actions, parts sociales, placements à intérêts (obligations, prêts) et créances à long terme sont comptabilisés à leur juste valeur ou à leur valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période du placement.

Immobilisations corporelles du patrimoine financier (compte bilan 108)

Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine financier ne sont pas utilisées directement pour l'exécution des tâches publiques. Les immobilisations du patrimoine financier sont comptabilisées dans le bilan au coût d'acquisition ou de construction.

Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers (compte bilan 109)

Les créances résultant de financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers sont comptabilisées à l'actif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats.

7.6.1.2 Patrimoine administratif (PA)

Les valeurs du patrimoine administratif comprennent les éléments qui servent à l'exécution des tâches publiques et qui découlent du compte des investissements. Le montant du seuil d'activation des investissements propres est fixé à CHF 10'000 par objet ou par projet.

Immobilisations corporelles (compte bilan 1400)

Les immobilisations du patrimoine administratif sont inscrites au bilan au coût d'acquisition ou de production. Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine administratif qui font l'objet d'une dépréciation du fait de leur utilisation sont amorties par catégorie à leur valeur résiduelle au 31.12.

Liste des taux d'amortissements planifiés appliqués :

- Terrains :	0%	(compte bilan 1400)
- Routes et voies de communication :	7%	(compte bilan 1401)
- Aménagement des cours d'eau :	7%	(compte bilan 1402)
- Autres travaux de génie-civil :	7%	(compte bilan 1403)
- Bâtiments :	10%	(compte bilan 1404)
- Forêts :	0%	(compte bilan 1405)
- Biens meubles :	40%	(compte bilan 1406)
- Autres immobilisations corporelles :	50%	(compte bilan 1409)

Immobilisations incorporelles (compte bilan 142)

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels, les licences, les droits d'utilisation et les autres immobilisations incorporelles. Le taux d'amortissement planifié est de 50%.

Prêts (compte bilan 144)

Les prêts sont généralement comptabilisés à leur valeur nominale. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

Participations, capital social (compte bilan 145)

Les participations et capital social sont des parts dans le capital d'autres sociétés, établissements et institutions détenues en vue d'un investissement permanent. Ils sont comptabilisés au maximum à leur valeur d'acquisition. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

Subventions d'investissement (compte bilan 146)

Les subventions d'investissement sont des prestations en argent qui sont utilisées par le bénéficiaire de ces subventions pour acquérir des actifs durables à caractère d'investissement. Le taux d'amortissement planifié est de 100%.

7.6.2 Passif

7.6.2.1 Capitaux de tiers

Engagements courants (compte bilan 200)

Les engagements courants sont des dettes monétaires qui doivent généralement être remboursées dans les douze mois qui suivent la clôture. Ces engagements sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Engagements financiers à court terme (compte bilan 201)

Les engagements financiers à court terme sont des dettes résultant d'opérations de financement d'une durée inférieure ou égale à un an. Ces engagements sont comptabilisés à la valeur nominale.

Passifs de régularisation (compte bilan 204)

Les passifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes de passifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un passif de régularisation est fixée à CHF 500.

Provisions à court terme (compte bilan 205)

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être estimés. Une provision est classée à court terme si la sortie de fonds est probable dans un délai d'un an à compter de la date de clôture. Les provisions sont réévaluées chaque année au 31 décembre. La valeur seuil pour l'enregistrement d'une provision à court terme est fixée à CHF 20'000.

Engagements financiers à long terme (compte bilan 206)

Les engagements financiers à long terme sont des passifs liés à des opérations de financement qui doivent généralement être remboursées plus de douze mois après la date de clôture du bilan. Ils sont comptabilisés à la valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période de l'engagement.

Provisions à long terme (compte bilan 208)

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais qui peuvent être estimés. Une provision est classée à long terme si la sortie de fonds est probable dans un délai de plus de douze mois à compter de la date de clôture. Les provisions font l'objet d'une réévaluation chaque année au 31 décembre. La valeur seuil pour l'enregistrement d'une provision à long terme est fixée à CHF 20'000.

Engagements envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers (compte bilan 209)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans les capitaux de tiers si la base juridique ne peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats.

7.6.2.2 Capital propre

Fonds et financements spéciaux enregistrés sous capital propre (compte bilan 290 et 291)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans le capital propre si la base juridique peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur, mais laisse une marge de manœuvre considérable à la collectivité publique. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats. Les avances sur les financements spéciaux classés dans le capital propre sont inscrites en négatif dans les fonds propres. Ils sont remboursables dans un délai de 8 ans à compter de leur première inscription au bilan par de futurs excédents de revenus réalisés par la tâche concernée.

Réserves de politique budgétaire (compte bilan 294)

Les réserves de politique budgétaire sont des réserves qui peuvent être utilisées pour couvrir des déficits futurs du compte de résultats.

Le postfinancement des réserves de politique budgétaire n'est pas autorisé.

Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier (compte bilan 296)

Le résultat positif de la réévaluation doit être inscrit au bilan dans la réserve liée au retraitement du patrimoine financier. Cette réserve, inscrite dans le bilan dans les fonds propres, ne peut être dissoute qu'en cas de perte de valeur durable ou de vente du patrimoine financier. Le postfinancement de la réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier n'est pas autorisé.

Excédent ou découvert du bilan (compte bilan 299)

Le solde provient des excédents et des déficits cumulés du compte de résultats. En cas de découvert, le poste reste au passif mais avec un signe négatif. Il doit être amorti dans un délai maximum de 4 ans à partir de sa première inscription au bilan.

Compte de résultats échelonné		Compte 2024	Budget 2025	Compte 2025
Charges d'exploitation				
30 Charges de personnel	CHF	2'000.00	3'000.00	3'000.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	42'741.20	58'350.00	43'113.14
33 Amortissements du patrimoine administratif	CHF	49'551.09	36'300.00	38'152.25
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	-	-	-
36 Charges de transferts	CHF	-	-	-
37 Subventions redistribuées	CHF	-	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF	94'292.29	97'650.00	84'265.39
Revenus d'exploitation				
41 Patentes et concessions	CHF	1'038.00	1'050.00	1'038.00
42 Taxes	CHF	1'118.80	1'600.00	6'818.80
43 Revenus divers	CHF	-	-	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	-	-	-
46 Revenus de transferts	CHF	-	-	-
47 Subventions à redistribuer	CHF	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	CHF	2'156.80	2'650.00	7'856.80
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation		-92'135.49	-95'000.00	-76'408.59
34 Charges financières	CHF	-	-	-
44 Revenus financiers	CHF	336'365.27	109'450.00	61'603.91
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	336'365.27	109'450.00	61'603.91
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)		244'229.78	14'450.00	-14'804.68
38 Charges extraordinaires	CHF	-	-	-
48 Revenus extraordinaires	CHF	-	-	-
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF	-	-	-
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	244'229.78	14'450.00	-14'804.68

Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2024	Budget 2025	Compte 2025
Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	44'741.20	61'350.00	46'113.14
Revenus financiers	+ CHF	338'522.07	112'100.00	69'460.71
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	293'780.87	50'750.00	23'347.57
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	293'780.87	50'750.00	23'347.57
Amortissements planifiés	- CHF	49'551.09	36'300.00	38'152.25
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	-	-	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	-	-	-
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	-	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	-	14'804.68
Excédent de revenus	= CHF	244'229.78	14'450.00	-
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	39'624.59	170'000.00	30'362.25
Recettes	- CHF	38'300.00	160'000.00	1'860.00
Investissements nets	= CHF	1'324.59	10'000.00	28'502.25
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	293'780.87	50'750.00	23'347.57
Investissements nets	- CHF	1'324.59	10'000.00	28'502.25
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	-	-	5'154.68
Excédent de financement	= CHF	292'456.28	40'750.00	-

Aperçu du compte annuel						
		Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025
Compte de résultats	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Total des charges (amortissements inclus)	94'292.29		97'650.00		84'265.39	
Total des revenus		338'522.07		112'100.00		69'460.71
Excédent de revenus	244'229.78		14'450.00		-	
Excédent de charges		-		-		14'804.68
Total	338'522.07	338'522.07	112'100.00	112'100.00	84'265.39	84'265.39
Compte des investissements	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Total des dépenses reportées au bilan	39'624.59		170'000.00		30'362.25	
Total des recettes reportées au bilan		38'300.00		160'000.00		1'860.00
Investissements nets 3)		1'324.59		10'000.00		28'502.25
Total	39'624.59	39'624.59	170'000.00	170'000.00	30'362.25	30'362.25
Financement						
Report des investissements nets	1'324.59		10'000.00		28'502.25	
Report des amortissements planifiés du patrimoine administratif		49'551.09		36'300.00		38'152.25
Report attributions aux fonds et financements spéciaux		-		-		-
Report prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-		-		-	
Report réévaluation prêts du PA		-		-		-
Report réévaluation des participations du PA		-		-		-
Report attributions au capital propre		-		-		-
Report réévaluation du PA	-		-		-	
Report prélèvements sur le capital propre	-		-		-	
Excédent de revenus du compte de résultats		244'229.78		14'450.00		-
Excédent de charges du compte de résultats	-		-		14'804.68	
Excédent de financement	292'456.28		40'750.00		-	
Insuffisance de financement		-		-		5'154.68
Total	293'780.87	293'780.87	50'750.00	50'750.00	43'306.93	43'306.93
Modification du capital						
Report de l'excédent de financement		292'456.28		40'750.00		-
Report de l'insuffisance de financement	-		-		5'154.68	
Report des dépenses d'investissement au bilan		39'624.59		170'000.00		30'362.25
Report des recettes d'investissement au bilan	38'300.00		160'000.00		1'860.00	
Report des amortissements planifiés du patrimoine administratif	49'551.09		36'300.00		38'152.25	
Report réévaluation prêts du PA	-		-		-	
Report réévaluation des participations du PA	-		-		-	
Report attributions aux fonds et financements spéciaux capitaux tiers	-		-		-	
Report réévaluation du PA		-		-		-
Report prélèvements sur les fonds et financements spéciaux capitaux tiers		-		-		-
Augmentation du capital propre	244'229.78		14'450.00		-	
Diminution du capital propre		-		-		14'804.68
Total	332'080.87	332'080.87	210'750.00	210'750.00	45'166.93	45'166.93

3) Remarque: si négatif = excédent de recettes du compte des investissements

Tableau de flux de trésorerie			Flux
	Diminution des actifs et augmentation des passif	provenance des fonds (+)	
	Augmentation des actifs et diminution des passifs	emploi de fonds (-)	
	Résultat ordinaire du compte de résultats		-14'804.68
	Résultat extraordinaire du compte de résultats		-
	Amortissements planifiés	+	38'152.25
	Attributions aux fonds et financements spéciaux	+	-
	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	-
	Réévaluations des prêts du PA	+	-
	Réévaluations des participations du PA	+	-
	Attributions au capital propre	+	-
	Prélèvements sur le capital propre	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle et extraordinaire			23'347.57
	Dépenses d'investissements		
50	Immobilisations corporelles	-	30'362.25
51	Investissements pour le compte de tiers	-	-
52	Immobilisations incorporelles	-	-
54	Prêts	-	-
55	Participations et capital social	-	-
56	Propres subventions d'investissement	-	-
57	Subventions d'investissement redistribuées	-	-
	Recettes d'investissements		
60	Transferts au patrimoine financier	+	-
61	Remboursements	+	-
62	Transferts d'immobilisations incorporelles	+	-
63	Subventions d'investissement acquises	+	1'860.00
64	Remboursement de prêts	+	-
65	Transferts de participations	+	-
66	Remboursement de subventions d'investissement propres	+	-
67	Subventions d'investissement à redistribuer	+	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement			-28'502.25
	Etat 31.12.2024	Etat 31.12.2025	
100	Disponibilités et placements à court terme	552'188.93	854'369.81
101	Créances	282'173.52	-13'467.68
102	Placements financiers à court terme	-	-
104	Actifs de régularisation	14'300.00	518.80
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-
107	Placements financiers	-	-
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	96'373.35	96'373.35
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-
200	Engagements courants	3'746.13	1'983.94
201	Engagements financiers à court terme	-	-
204	Passifs de régularisation	1'038.00	713.35
205	Provisions à court terme	54'118.40	54'118.40
206	Engagements financiers à long terme	-	-
208	Provisions à long terme	-	-
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement			307'335.56
29	Capital propre	1'579'276.77	1'564'472.09
Variation des liquidités et placements à court terme			302'180.88
100	Disponibilités et placements à court terme	552'188.93	854'369.81
			302'180.88

Aperçu du bilan

Etat 31.12.2024

Etat 31.12.2025

1	Actif	1'638'179.30	1'621'287.78
	Patrimoine financier	945'035.80	937'794.28
100	Disponibilités et placements à court terme	552'188.93	854'369.81
101	Créances	282'173.52	-13'467.68
102	Placements financiers à court terme	-	-
104	Actifs de régularisation	14'300.00	518.80
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-
107	Placements financiers	-	-
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	96'373.35	96'373.35
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-
	Patrimoine administratif	693'143.50	683'493.50
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	693'143.50	683'493.50
142	Immobilisations incorporelles	-	-
144	Prêts	-	-
145	Participation capital social	-	-
146	Subventions d'investissement	-	-
2	Passif	1'638'179.30	1'621'287.78
	Capitaux de tiers	58'902.53	56'815.69
200	Engagements courants	3'746.13	1'983.94
201	Engagements financiers à court terme	-	-
204	Passifs de régularisation	1'038.00	713.35
205	Provisions à court terme	54'118.40	54'118.40
206	Engagements financiers à long terme	-	-
208	Provisions à long terme	-	-
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	-	-
	Capital propre	1'579'276.77	1'564'472.09
29	Capital propre	1'579'276.77	1'564'472.09

Compte de résultats selon les tâches		Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale		36'423.30	600.00	37'600.00	1'000.00	25'742.66	6'300.00
8 Economie publique		6'403.55	278'529.22	9'800.00	36'200.00	1'376.25	35'855.31
9 Finances et impôts		51'465.44	59'392.85	50'250.00	74'900.00	57'146.48	27'305.40
Total des charges et des revenus		94'292.29	338'522.07	97'650.00	112'100.00	84'265.39	69'460.71
Excédent de charges			-		-		14'804.68
Excédent de revenus		244'229.78		14'450.00		-	

Compte de résultats selon les natures		Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel		2'000.00		3'000.00		3'000.00	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation		42'741.20		58'350.00		43'113.14	
33 Amortissements du patrimoine administratif		49'551.09		36'300.00		38'152.25	
34 Charges financières		-		-		-	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux		-		-		-	
36 Charges de transferts		-		-		-	
37 Subventions redistribuées		-		-		-	
38 Charges extraordinaires		-		-		-	
39 Imputations internes		-		-		-	
41 Patentes et concessions			1'038.00		1'050.00		1'038.00
42 Taxes			1'118.80		1'600.00		6'818.80
43 Revenus divers			-		-		-
44 Revenus financiers			336'365.27		109'450.00		61'603.91
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux			-		-		-
46 Revenus de transferts			-		-		-
47 Subventions à redistribuer			-		-		-
48 Revenus extraordinaires			-		-		-
49 Imputations internes			-		-		-
Total des charges et des revenus		94'292.29	338'522.07	97'650.00	112'100.00	84'265.39	69'460.71
Excédent de charges			-		-		14'804.68
Excédent de revenus		244'229.78		14'450.00		-	

Compte des investissements selon les tâches		Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	Administration générale	-	-	-	-	-	-
8	Economie publique	39'624.59	38'300.00	170'000.00	160'000.00	30'362.25	1'860.00
9	Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes		39'624.59	38'300.00	170'000.00	160'000.00	30'362.25	1'860.00
Excédent de dépenses			1'324.59		10'000.00		28'502.25
Excédent de recettes		-		-		-	

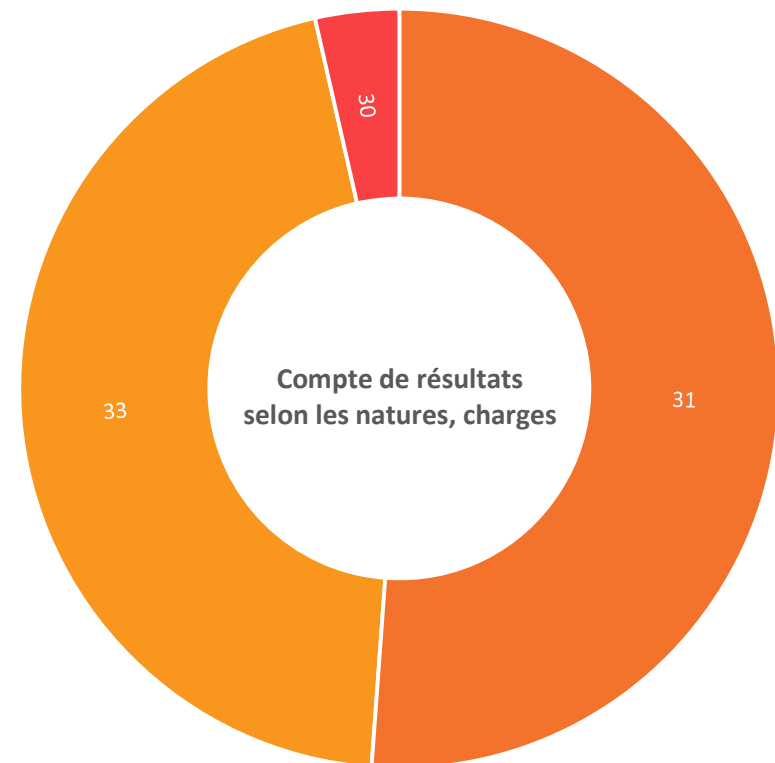
Compte des investissements selon les natures		Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles		39'624.59		170'000.00		30'362.25	
51 Investissements pour le compte de tiers		-		-		-	
52 Immobilisations incorporelles		-		-		-	
54 Prêts		-		-		-	
55 Participations et capital social		-		-		-	
56 Propres subventions d'investissement		-		-		-	
57 Subventions d'investissement redistribuées		-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier			-		-		-
61 Remboursements			-		-		-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles			-		-		-
63 Subventions d'investissement acquises			38'300.00		160'000.00		1'860.00
64 Remboursement de prêts			-		-		-
65 Transferts de participations			-		-		-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres			-		-		-
67 Subventions d'investissement à redistribuer			-		-		-
Total des dépenses et des recettes		39'624.59	38'300.00	170'000.00	160'000.00	30'362.25	1'860.00
Excédent de dépenses			1'324.59		10'000.00		28'502.25
Excédent de recettes		-		-		-	

Compte de résultats selon les natures, charges

30	Charges de personnel	3.6%	3'000
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	51.2%	43'113
33	Amortissements du patrimoine administratif	45.3%	38'152
34	Charges financières	0.0%	0
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.0%	0
36	Charges de transferts	0.0%	0
37	Subventions redistribuées	0.0%	0
38	Charges extraordinaires	0.0%	0
39	Imputations internes	0.0%	0

Total

84'265

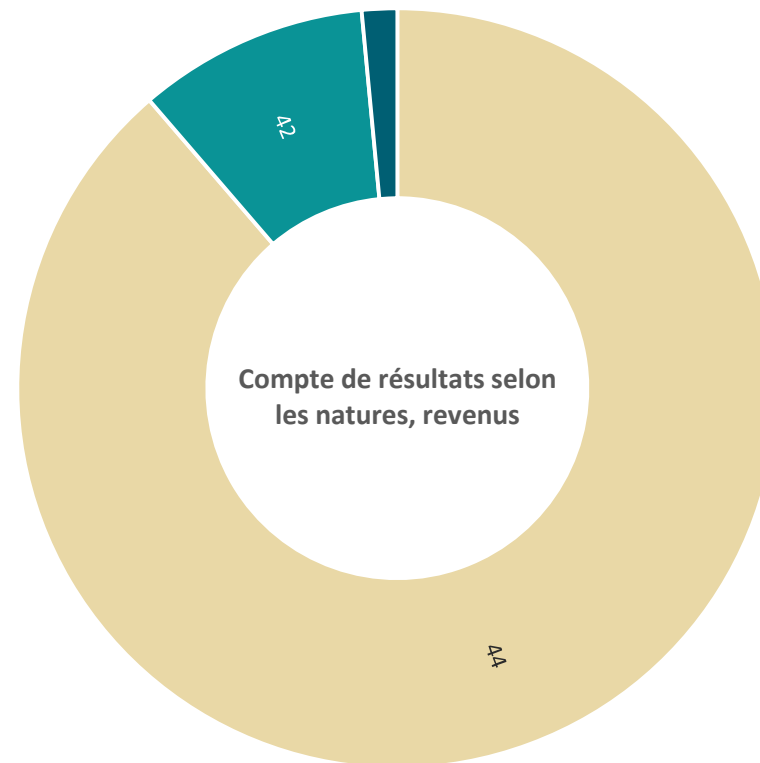


Compte de résultats selon les natures, revenus

41	Patentes et concessions	1.5%	1'038
42	Taxes	9.8%	6'819
43	Revenus divers	0.0%	0
44	Revenus financiers	88.7%	61'604
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.0%	0
46	Revenus de transferts	0.0%	0
47	Subventions à redistribuer	0.0%	0
48	Revenus extraordinaires	0.0%	0
49	Imputations internes	0.0%	0

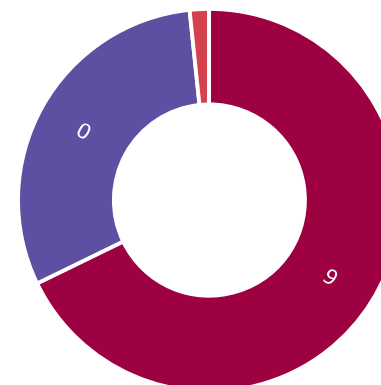
Total

69'461



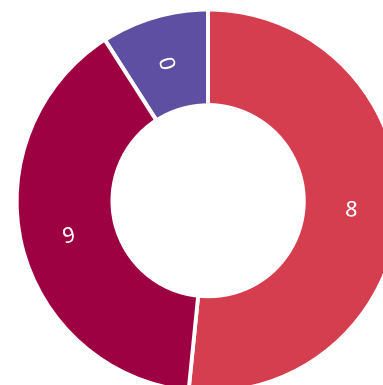
Compte de résultats selon les tâches, charges

0	Administration générale	30.5%	25'743
8	Economie publique	1.6%	1'376
9	Finances et impôts	67.8%	57'146
Total			84'265



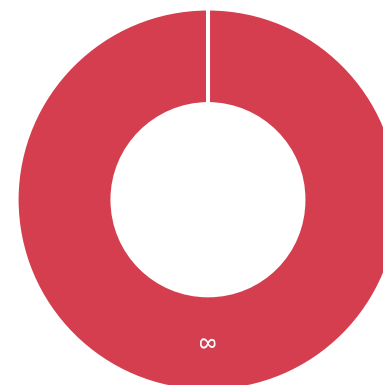
Compte de résultats selon les tâches, revenus

0	Administration générale	9.1%	6'300
8	Economie publique	51.6%	35'855
9	Finances et impôts	39.3%	27'305
Total			69'461



Compte des investissements selon les tâches, dépenses

0	Administration générale	0.0%	0
8	Economie publique	100.0%	30'362
9	Finances et impôts	0.0%	0
Total			30'362



Compte des investissements selon les tâches, recettes

0	Administration générale	0.0%	0
8	Economie publique	100.0%	1'860
9	Finances et impôts	0.0%	0
Total			1'860



	2024	2025	Moyenne
--	------	------	---------

1. Taux d'endettement net (I1)

La bourgeoisie ne disposant point de revenus fiscaux (nature 40), cet indicateur n'a pas lieu d'être calculé.

2. Degré d'autofinancement (I2)

Autofinancement	CHF	293'780.87	23'347.57	158'564.22
investissements nets	CHF	1'324.59	28'502.25	14'913.42
		22179.00%	81.91%	1063.23%

Valeurs indicatives

> 100%	haute conjoncture
80 -100%	cas normal
50 – 80%	récession

	2024	2025	Moyenne
--	------	------	---------

3. Part des charges d'intérêts (I3)

Charges d'intérêts nets	CHF	-1'451.70	-484.12	-967.91
Revenus courants	CHF	338'522.07	69'460.71	203'991.39
		-0.43%	-0.70%	-0.47%

Valeurs indicatives

0% – 4%	bon
4% – 9%	suffisant
> 9%	mauvais

4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)

Dette brute	CHF	3'746.13	15'621.06	9'683.60
Revenus courants	CHF	338'522.07	69'460.71	203'991.39
		1.11%	22.49%	4.75%

Valeurs indicatives

< 50%	très bon
50% – 100%	bon
100% – 150%	moyen
150% – 200%	mauvais
> 200%	critique

	2024	2025	Moyenne
--	------	------	---------

5. Proportion des investissements (I5)

Investissements bruts	CHF	39'624.59	30'362.25	34'993.42
Dépenses totales	CHF	84'365.79	76'475.39	80'420.59
		46.97%	39.70%	43.51%

Valeurs indicatives

< 10%	eff. d'inv. faible
10% – 20%	eff. d'inv. moyen
20% – 30%	eff. d'inv. élevé
> 30%	eff. d'inv. très élevé

6. Part du service de la dette (I6)

Service de la dette	CHF	48'099.39	37'668.13	42'883.76
Revenus courants	CHF	338'522.07	69'460.71	203'991.39
		14.21%	54.23%	21.02%

Valeurs indicatives

< 5%	charge faible
5% – 15%	charge acceptable
> 15%	charge forte

	2024	2025	Moyenne
--	------	------	---------

7. Dette nette 1 par habitant (I7)

Dette nette I	CHF	-886'133.27	-880'978.59	-883'555.93
Population résidante permanente		2'593	2'549	2'571
		-342	-346	-344

Valeurs indicatives

< 0 CHF	patrimoine net
0 – 1'000 CHF	endettement faible
1'001 – 2'500 CHF	endettement moyen
2'501 – 5'000 CHF	endettement important
> 5'000 CHF	endettement très important

8. Taux d'autofinancement (I8)

Autofinancement	CHF	293'780.87	23'347.57	158'564.22
Revenus courants	CHF	338'522.07	69'460.71	203'991.39
		86.78%	33.61%	77.73%

Valeurs indicatives

> 20%	bon
10% – 20%	moyen
< 10%	mauvais

Aperçu des indicateurs financiers

2. Degré d'autofinancement (I2)	2024	2025	Moyenne
Autofinancement en % des investissements nets	22179.0%	81.9%	1063.2%

Valeurs indicatives

> 100%	haute conjoncture
80% - 100%	cas normal
50% - 80%	récession

3. Part des charges d'intérêts (I3)	2024	2025	Moyenne
Charges d'intérêts nets en % des revenus courants	-0.4%	-0.7%	-0.5%

Valeurs indicatives

0% - 4%	bon
4% - 9%	suffisant
> 9%	mauvais

4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)	2024	2025	Moyenne
Dette brute en % des revenus courants	1.1%	22.5%	4.7%

Valeurs indicatives

< 50%	très bon
50% - 100%	bon
100% - 150%	moyen
150% - 200%	mauvais
> 200%	critique

5. Proportion des investissements (I5)	2024	2025	Moyenne
Investissements bruts en % des dépenses totales	47.0%	39.7%	43.5%

Valeurs indicatives

< 10%	eff. d'inv. faible
10% - 20%	eff. d'inv. moyen
20% - 30%	eff. d'inv. élevé
> 30%	eff. d'inv. très élevé

6. Part du service de la dette (I6)	2024	2025	Moyenne
Service de la dette en % des revenus courants	14.2%	54.2%	21.0%

Valeurs indicatives

< 5%	charge faible
5% - 15%	charge acceptable
> 15%	charge forte

7. Dette nette 1 par habitant (I7)	2024	2025	Moyenne
Dette nette l par habitant	-342	-346	-344

Valeurs indicatives

< 0 CHF	patrimoine net
0 - 1'000 CHF	endettement faible
1'001 - 2'500 CHF	endettement moyen
2'501 - 5'000 CHF	endettement important
> 5'000 CHF	endettement très important

8. Taux d'autofinancement (I8)	2024	2025	Moyenne
Autofinancement en % des revenus courants	86.8%	33.6%	77.7%

Valeurs indicatives

> 20%	bon
10% - 20%	moyen
< 10%	mauvais

Evolution indicateurs	Comptes	Comptes	Moyenne
	2024	2025	
2. Degré d'autofinancement (I2)	22179.00%	81.91%	1063.23%
	haute conjoncture	cas normal	haute conjoncture
3. Part des charges d'intérêts (I3)	-0.43%	-0.70%	-0.47%
	bon	bon	bon
4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)	1.11%	22.49%	4.75%
	très bon	très bon	très bon
5. Proportion des investissements (I5)	46.97%	39.70%	43.51%
	eff. d'inv. très élevé	eff. d'inv. très élevé	eff. d'inv. très élevé
6. Part du service de la dette (I6)	14.21%	54.23%	21.02%
	charge acceptable	charge forte	charge forte
7. Dette nette 1 par habitant (I7)	-342	-346	-344
	patrimoine net	patrimoine net	patrimoine net
8. Taux d'autofinancement (I8)	86.78%	33.61%	77.73%
	bon	bon	bon

Tableau des crédits d'engagements et complémentaires utilisés et encore disponibles
Assemblée bourgeoisiale
OGFCo, art. 81 et 82

Compte	Libellé, ouvrage	Crédit initial			Crédit complémentaire				Crédit global	Crédit utilisé	Crédit disponible	Crédit valable jusqu'en
		Montant investissement	Organe compétent : décision du		Montant	Conseil Bourgeoisial	Montant	Assemblée Bourgeoisiale				
			Conseil Bourgeoisial	Assemblée Bourgeoisiale		décision du :		décision du :				
									-		-	
									-		-	
									-		-	

Les crédits d'engagements de la compétence de l'exécutif ne figurent pas dans ce tableau.



Tableau des crédits budgétaires et supplémentaires assemblée bourgeoisiale
OGFCo, art. 83 et 84

Compte	Libellé, ouvrage	Budget	Compte	Ecart en francs	Date décision
				-	
				-	
				-	
				-	
				-	

Les dépassements de crédit budgétaire inférieurs à 50'000 ne figurent pas dans ce tableau.

Les dépassements de crédit budgétaire concernant des dépenses liées ne figurent pas dans ce tableau.

Etat du capital propre

en francs suisse		Solde au 01.01	Attributions	Prélèvements	Solde au 31.12
29	Capital propre	1'579'277	-	14'805	1'564'472
290	Engagements et avances sur financements spéciaux classés dans le capital propre				-
291	Fonds classés dans le capital propre	153'086			153'086
294	Réserves de politique budgétaire				-
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier				-
299	Excédent/découvert du bilan	1'426'191		14'805	1'411'386

Tableau des provisions

en francs suisses

205 Provisions à court terme					
Compte	Dénomination	Solde au 01.01.	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12.
2050.00	Provisions Lienne-Morge	54'118			54'118
					-
					-
208 Provisions à long terme					
Compte	Dénomination	Solde au 01.01.	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12.
					-
					-
					-
Total provisions à court terme		54'118	-	-	54'118
Total provisions à long terme		-	-	-	-
Total des provisions		54'118	-	-	54'118

Tableau des participations

en francs suisses	Nombre détenu	Part de la commune en %	Valeur nominale totale	Rendement CHF	Valeur comptable au 01.01	Valeur comptable au 31.12
Institut de droit public						
Société anonyme						
Fondation						
Société coopérative						
Divers						

Tableau des garanties

[illegible]

Tableau des immobilisations

Compte No	Intitulé	Solde au 01.01	Dépenses	Recettes	Solde au 31.12	Amortissements	Situation après amortissements	Amortissements minimum obligatoires	Contrôle
Comptes ordinaires									
1400	Terrains	62'427			62'427		62'427	0%	0.00%
1401	Routes / voies de communication	3'610			3'610	250	3'360	7%	6.93%
1402	Aménagement des cours d'eau du PA				-		-	7%	0.00%
1403	Autres travaux de génie-civil	3'610			3'610	250	3'360	7%	6.93%
1404	Bâtiments du PA	440'600	30'362	1'860	469'102	37'652	431'450	8%	8.03%
1405	Forêts PA	182'897			182'897		182'897	0%	0.00%
1406	Biens meubles du PA				-		-	35%	0.00%
1409	Autres immobilisations corporelles				-		-	50%	0.00%
1420	Logiciel du PA				-		-	50%	0.00%
1421	Licences, droits d'utilisation, droits des marques PA				-		-	50%	0.00%
1429	Autres immobilisations incorporelles				-		-	50%	0.00%
144X	Prêts				-		-	Selon risque	0.00%
145X	Participation capital social				-		-	Selon risque	0.00%
146X	Subventions d'investissement				-		-	10%	0.00%
Total comptes ordinaires		693'144	30'362	1'860	721'646	38'152	683'494		

Compte No	Intitulé	Solde au 01.01	Dépenses	Recettes	Solde au 31.12	Amortissements	Situation après amortissements	
Comptes spécifiques (Entreprises électriques, téléphériques et navigation)								
1400.x	Terrains				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1401.x	Routes / voies de communication				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1402.x	Aménagement des cours d'eau du PA				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1403.x	Autres travaux de génie-civil				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1404.x	Bâtiments du PA				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1405.x	Forêts PA				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1406.x	Biens meubles du PA				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1409.x	Autres immobilisations corporelles				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1420.x	Logiciel du PA				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1421.x	Licences, droits d'utilisation, droits des marques PA				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1429.x	Autres immobilisations incorporelles				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
144X.x	Prêts				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
145X.x	Participation capital social				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
146X.x	Subventions d'investissement				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
Total comptes spécifiques		-	-	-	-	-	-	

Total immobilisations du PA		693'144	30'362	1'860	721'646	38'152	683'494
-----------------------------	--	---------	--------	-------	---------	--------	---------

- 6 Entreprises électriques
- 7 Téléphériques
- 8 Navigation

[Selon Notice A 1995 AFC](#)

Bourgeoisie Savièse MCH2 - Comptes de fonctionnement

315-Comptes de fonctionnement
Bourgeoisie Savièse MCH2

Compte	Libellé	Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE	36'423.30	600.00	37'600	1'000	25'742.66	6'300.00
02	Services généraux	36'423.30	600.00	37'600	1'000	25'742.66	6'300.00
022	Services généraux	36'423.30	600.00	37'600	1'000	25'742.66	6'300.00
0220.3001.00	Jetons Commission Bourgeoisie	2'000.00		3'000		3'000.00	
0220.3130.01	Frais de banque, poste et divers	60.00		200		60.00	
0220.3130.04	Cotisations et frais divers	1'791.70		1'000		1'076.50	
0220.3130.10	Prestations aux bourgeois			13'000			
0220.3130.20	Manifestations spéciales			7'000		2'583.15	
0220.3132.01	Honoraires divers			2'000		3'268.15	
0220.3132.03	Honoraires fiduciaire	551.30		600		551.30	
0220.3132.30	Contributions pour administration	2'000.00					
0220.3134.00	Assurances	265.50		300		265.50	
0220.3137.00	Impôts payées à d'autres	19'454.80		10'000		14'538.06	
0220.3170.00	Déplacements et débours			500		400.00	
0220.3300.40	Amortissement des bâtiments	10'300.00					
0220.4210.00	Admission de nouveau bourgeois		600.00		1'000		6'300.00

Bourgeoisie Savièse MCH2 - Comptes de fonctionnement

315-Comptes de fonctionnement
Bourgeoisie Savièse MCH2

Compte	Libellé	Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	ECONOMIE PUBLIQUE	6'403.55	278'529.22	9'800	36'200	1'376.25	35'855.31
81	Agriculture	5'286.55	277'077.52	6'000	36'200	651.25	34'068.65
818	Agriculture de montagne	5'286.55	277'077.52	6'000	36'200	651.25	34'068.65
8180.3140.00	Entretien des alpages	5'286.55		6'000		651.25	
8180.4470.00	Location terrains		6'000.00		8'000		6'334.00
8180.4470.10	Location d'alpages		27'734.65		28'200		27'734.65
8180.4470.20	Servitudes		243'342.87				
82	Sylviculture	1'117.00	1'451.70	3'800		725.00	1'786.66
820	Sylviculture	1'117.00	1'451.70	3'800		725.00	1'786.66
8200.3130.04	Cotisations et frais divers	221.00		300		225.00	
8200.3141.00	Entretien route Saali-Burg			1'000			
8200.3145.00	Entretien et reboisement des forêts	346.00		2'000			
8200.3300.10	Amortissement des routes	275.00		250		250.00	
8200.3300.30	Amortissement des paravalanches	275.00		250		250.00	
8200.4400.00	Intérêts bancaires		1'451.70				484.12
8200.4429.00	Revenu participation triage Lienne-Morge						1'302.54

Bourgeoisie Savièse MCH2 - Comptes de fonctionnement

315-Comptes de fonctionnement
Bourgeoisie Savièse MCH2

Compte	Libellé	Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9	FINANCES ET IMPOTS	51'465.44	59'392.85	50'250	74'900	57'146.48	27'305.40
96	Administration de la fortune et de la dette	51'465.44	59'392.85	50'250	74'900	57'146.48	27'305.40
963	Immeubles et titres du patrimoine financier	51'465.44	59'392.85	50'250	74'900	57'146.48	27'305.40
9630.3120.02	Electricité	369.25		300		421.75	
9630.3130.04	Cotisations et frais divers	31.00		100		31.00	
9630.3132.01	Honoraires divers	1'527.25		200			
9630.3134.00	Assurances	4'062.50		4'400		4'485.60	
9630.3141.00	Entretien route Saali-Burg			1'000		2'299.13	
9630.3141.02	Entretien des routes diverses			3'000		612.10	
9630.3144.01	Entretien des chalets	3'076.95		5'000		8'791.60	
9630.3144.02	Entretien Clos de la Bourgeoisie	594.55		300		2'350.55	
9630.3151.01	Entretien des véhicules	3'102.85		150		502.50	
9630.3300.40	Amortissement des bâtiments	38'701.09		35'800		37'652.25	
9630.4120.00	Redevances hydrauliques		1'038.00		1'050		1'038.00
9630.4260.10	Récupération taxe base déchets		518.80		600		518.80
9630.4411.00	Produit vente de terrains		4'860.00		5'000		
9630.4430.10	DDP St-Germain Centre		4'656.05		16'650		11'495.25
9630.4430.20	DDP Dépôt Zone de Redin				18'300		3'083.35
9630.4430.30	DDP Déchetterie du Pécolet				20'000		4'350.00
9630.4430.40	DDP Anciens dépôts TP				7'200		
9630.4470.01	Location maison bourgeoisiale		18'000.00				
9630.4470.02	Location chalet des Ertets		1'500.00		1'500		1'500.00
9630.4470.03	Location anciens chalets d'alpages		4'420.00		4'400		4'420.00
9630.4470.04	Location dépôt TP		24'000.00				
9630.4470.05	Location Clos de la Bourgeoisie		400.00				900.00
9630.4470.06	Location Cabane de Prarochet				200		

Bourgeoisie Savièse MCH2 - Comptes de fonctionnement par nature - Détails

307-Comptes de fonctionnement Recap par nature (3P)
Bourgeoisie Savièse MCH2

Compte	Libellé	Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	CHARGES	94'292.29		97'650		84'265.39	
30	Charges de personnel	2'000.00		3'000		3'000.00	
300	Autorités et commissions	2'000.00		3'000		3'000.00	
0220.3001.00	Jetons Commission Bourgeoisie	2'000.00		3'000		3'000.00	
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	42'741.20		58'350		43'113.14	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	369.25		300		421.75	
9630.3120.02	Electricité	369.25		300		421.75	
313	Prestations de services et honoraires	29'965.05		39'100		27'084.26	
0220.3130.01	Frais de banque, poste et divers	60.00		200		60.00	
0220.3130.04	Cotisations et frais divers	1'791.70		1'000		1'076.50	
8200.3130.04	Cotisations et frais divers	221.00		300		225.00	
9630.3130.04	Cotisations et frais divers	31.00		100		31.00	
0220.3130.10	Prestations aux bourgeois			13'000			
0220.3130.20	Manifestations spéciales			7'000		2'583.15	
0220.3132.01	Honoraires divers			2'000		3'268.15	
9630.3132.01	Honoraires divers	1'527.25		200			
0220.3132.03	Honoraires fiduciaire	551.30		600		551.30	
0220.3132.30	Contributions pour administration	2'000.00					
0220.3134.00	Assurances	265.50		300		265.50	
9630.3134.00	Assurances	4'062.50		4'400		4'485.60	
0220.3137.00	Impôts payées à d'autres	19'454.80		10'000		14'538.06	
314	Réfection et entretien courants	9'304.05		18'300		14'704.63	
8180.3140.00	Entretien des alpages	5'286.55		6'000		651.25	
8200.3141.00	Entretien route Saali-Burg			1'000			
9630.3141.00	Entretien route Saali-Burg			1'000		2'299.13	
9630.3141.02	Entretien des routes diverses			3'000		612.10	
9630.3144.01	Entretien des chalets	3'076.95		5'000		8'791.60	
9630.3144.02	Entretien Clos de la Bourgeoisie	594.55		300		2'350.55	
8200.3145.00	Entretien et reboisement des forêts	346.00		2'000			
315	Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	3'102.85		150		502.50	
9630.3151.01	Entretien des véhicules	3'102.85		150		502.50	
317	Dédommagements			500		400.00	
0220.3170.00	Déplacements et débours			500		400.00	

Bourgeoisie Savièse MCH2 - Comptes de fonctionnement par nature - Détails

307-Comptes de fonctionnement Recap par nature (3P)
Bourgeoisie Savièse MCH2

Compte	Libellé	Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
33	Amortissements du patrimoine administratif PA	49'551.09		36'300		38'152.25	
330	Amortissements des immobilisations corporelles du PA	49'551.09		36'300		38'152.25	
8200.3300.10	Amortissement des routes	275.00		250		250.00	
8200.3300.30	Amortissement des paravalanches	275.00		250		250.00	
0220.3300.40	Amortissement des bâtiments	10'300.00					
9630.3300.40	Amortissement des bâtiments	38'701.09		35'800		37'652.25	

Bourgeoisie Savièse MCH2 - Comptes de fonctionnement par nature - Détails

307-Comptes de fonctionnement Recap par nature (3P)
Bourgeoisie Savièse MCH2

Compte	Libellé	Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	REVENUS		338'522.07		112'100		69'460.71
41	Patentes et concessions		1'038.00		1'050		1'038.00
412	Concessions		1'038.00		1'050		1'038.00
9630.4120.00	Redevances hydrauliques		1'038.00		1'050		1'038.00
42	Taxes et redevances		1'118.80		1'600		6'818.80
421	Emoluments pour actes administratifs		600.00		1'000		6'300.00
0220.4210.00	Admission de nouveau bourgeois		600.00		1'000		6'300.00
426	Remboursements		518.80		600		518.80
9630.4260.10	Récupération taxe base déchets		518.80		600		518.80
44	Revenus financiers		336'365.27		109'450		61'603.91
440	Revenus des intérêts		1'451.70				484.12
8200.4400.00	Intérêts bancaires		1'451.70				484.12
441	Gains réalisés sur PF		4'860.00		5'000		
9630.4411.00	Produit vente de terrains		4'860.00		5'000		
442	Revenus de participations PF						1'302.54
8200.4429.00	Revenu participation triage Lienne-Morge						1'302.54
443	Produit des immeubles du PF		4'656.05		62'150		18'928.60
9630.4430.10	DDP St-Germain Centre		4'656.05		16'650		11'495.25
9630.4430.20	DDP Dépôt Zone de Redin				18'300		3'083.35
9630.4430.30	DDP Déchetterie du Pécolet				20'000		4'350.00
9630.4430.40	DDP Anciens dépôts TP				7'200		
447	Revenus des immeubles PA		325'397.52		42'300		40'888.65
8180.4470.00	Location terrains		6'000.00		8'000		6'334.00
9630.4470.01	Location maison bourgeoisiale		18'000.00				
9630.4470.02	Location chalet des Ertets		1'500.00		1'500		1'500.00
9630.4470.03	Location anciens chalets d'alpages		4'420.00		4'400		4'420.00
9630.4470.04	Location dépôt TP		24'000.00				
9630.4470.05	Location Clos de la Bourgeoisie		400.00				900.00

Bourgeoisie Savièse MCH2 - Comptes de fonctionnement par nature - Détails

307-Comptes de fonctionnement Recap par nature (3P)
Bourgeoisie Savièse MCH2

Compte	Libellé	Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9630.4470.06	Location Cabane de Prarochet				200		
8180.4470.10	Location d'alpages		27'734.65		28'200		27'734.65
8180.4470.20	Servitudes		243'342.87				

Bourgeoisie Savièse MCH2 - Comptes des investissements

315-Comptes d'investissement
Bourgeoisie Savièse MCH2

Compte	Libellé	Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
8	ECONOMIE PUBLIQUE	39'624.59	38'300.00	170'000	160'000	30'362.25	1'860.00
81	Agriculture	39'624.59	38'300.00	170'000	160'000	30'362.25	1'860.00
818	Agriculture de montagne	39'624.59	38'300.00	170'000	160'000	30'362.25	1'860.00
8180.5000.00	Acquisition de terrain	1'323.50					
8180.5040.00	Bâtiments d'alpage	38'301.09		170'000		30'362.25	
8180.6300.00	Subventions fédérales		14'300.00		24'000		1'860.00
8180.6310.00	Subventions cantonales		19'200.00		28'800		
8180.6320.00	Subventions communales		4'800.00		17'200		
8180.6360.00	Subventions Parrainage COOP				90'000		

Bourgeoisie Savièse MCH2 - Comptes des investissements par nature - Détails

307-Comptes d'investissement Recap par nature (3P)
Bourgeoisie Savièse MCH2

Compte	Libellé	Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
5	DÉPENSES	39'624.59		170'000		30'362.25	
50	Immobilisations corporelles	39'624.59		170'000		30'362.25	
500	Terrains	1'323.50					
8180.5000.00	Acquisition de terrain	1'323.50					
504	Bâtiments	38'301.09		170'000		30'362.25	
8180.5040.00	Bâtiments d'alpage	38'301.09		170'000		30'362.25	

Bourgeoisie Savièse MCH2 - Comptes des investissements par nature - Détails

307-Comptes d'investissement Recap par nature (3P)
Bourgeoisie Savièse MCH2

Compte	Libellé	Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
6	Recettes d'investissement		38'300.00		160'000		1'860.00
63	Subventions d'investissement acquises		38'300.00		160'000		1'860.00
630	Confédération		14'300.00		24'000		1'860.00
8180.6300.00	Subventions fédérales		14'300.00		24'000		1'860.00
631	Cantons et concordats		19'200.00		28'800		
8180.6310.00	Subventions cantonales		19'200.00		28'800		
632	Communes et associations de communes		4'800.00		17'200		
8180.6320.00	Subventions communales		4'800.00		17'200		
636	Subventions organisations privées à but non lucratif				90'000		
8180.6360.00	Subventions Parrainage COOP				90'000		

		Solde 2023	Solde 2024	Solde 2025	Ecart 2025 - 2024	
					Fr.	%
1	Actif	1'552'046.87	1'638'179.30	1'634'924.90	-3'254.40	-0.20
10	Patrimoine financier	810'676.87	945'035.80	951'431.40	6'395.60	0.68
100	Disponibilités et placements à court terme	162'105.33	552'188.93	854'369.81	302'180.88	54.72
1002	Banque	162'105.33	552'188.93	854'369.81	302'180.88	54.72
1002.00	Raiffeisen CH57 8080 8002 1568 5615 8 Fonds Forestier	161'373.15	0.00	161'687.83	161'687.83	100.00
1002.01	Raiffeisen CH23 8080 8007 5145 6844 7 c/c	732.18	552'188.93	692'681.98	140'493.05	25.44
101	Créances	54'376.50	282'173.52	169.44	-282'004.08	-99.94
1011	Comptes courants avec des tiers	54'118.40	281'407.32	0.00	-281'407.32	-100.00
1011.00	Triage Lienne-Morge c/c	54'118.40	54'118.40	0.00	-54'118.40	-100.00
1011.01	Municipalité de Savièse c/c	0.00	227'288.92	0.00	-227'288.92	-100.00
1019.00	Impôt anticipé	258.10	766.20	169.44	-596.76	-77.89
104	Actifs de régularisation	303'458.79	14'300.00	518.80	-13'781.20	-96.37
1041	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	303'458.79	14'300.00	518.80	-13'781.20	-96.37
1041.00	Actifs transitoires	303'458.79	14'300.00	518.80	-13'781.20	-96.37
108	Immobilisations corporelles PF	290'736.25	96'373.35	96'373.35	0.00	0.00
1084	Bâtiments PF	290'736.25	96'373.35	96'373.35	0.00	0.00
1084.00	Château de la Soie	290'736.25	96'373.35	96'373.35	0.00	0.00

Bilans comparés
121 BILAN comparé avec Ecart
Bourgeoisie Savièse MCH2

		Solde 2023	Solde 2024	Solde 2025	Ecart 2025 - 2024	
					Fr.	%
14	Patrimoine administratif	741'370.00	693'143.50	683'493.50	-9'650.00	-1.39
140	Immobilisations corporelles PA	741'370.00	693'143.50	683'493.50	-9'650.00	-1.39
1400	Terrains PA	62'000.00	62'426.50	62'426.50	0.00	0.00
1400.00	Alpages sur Savièse	44'000.00	44'426.50	44'426.50	0.00	0.00
1400.01	Alpages sur Berne	18'000.00	18'000.00	18'000.00	0.00	0.00
1401	Routes / voies de communication	3'885.00	3'610.00	3'360.00	-250.00	-6.93
1401.00	Routes forestières	3'885.00	3'610.00	3'360.00	-250.00	-6.93
1403	Autres ouvrages de génie civil	3'885.00	3'610.00	3'360.00	-250.00	-6.93
1403.00	Paravalanches	3'885.00	3'610.00	3'360.00	-250.00	-6.93
1404	Terrains bâtis	489'600.00	440'600.00	431'450.00	-9'150.00	-2.08
1404.10	Chalets d'alpages	321'950.00	289'750.00	286'400.00	-3'350.00	-1.16
1404.20	Anciens dépôts des travaux publics	102'850.00	92'550.00	92'550.00	0.00	0.00
1404.30	Clos de la Bourgeoisie	64'800.00	58'300.00	52'500.00	-5'800.00	-9.95
1405	Forêts / Alpages	182'000.00	182'897.00	182'897.00	0.00	0.00
1405.00	Forêts sur Savièse et Conthey	182'000.00	182'897.00	182'897.00	0.00	0.00
2	Passif	-1'552'046.87	-1'638'179.30	-1'634'924.90	3'254.40	-0.20
20	Capitaux de tiers	-216'999.88	-58'902.53	-70'452.81	-11'550.28	19.61
200	Engagements courants	-160'805.48	-3'746.13	-15'621.06	-11'874.93	316.99

Bilans comparés

121 BILAN comparé avec Ecart

Bourgeoisie Savièse MCH2

		Solde	Solde	Solde	Ecart 2025 - 2024	
		2023	2024	2025	Fr.	%
						
2001	Comptes courants avec des tiers	-160'805.48	-3'746.13	-15'621.06	-11'874.93	316.99
2001.00	Municipalité de Savièse c/c	-162'758.43	0.00	-13'637.12	-13'637.12	0.00
2001.01	Consortage de Burg c/c	1'952.95	-3'746.13	-1'983.94	1'762.19	-47.04
204	Passifs de régularisation	-2'076.00	-1'038.00	-713.35	324.65	-31.28
2041	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-2'076.00	-1'038.00	-713.35	324.65	-31.28
2041.00	Passifs transitoires	-2'076.00	-1'038.00	-713.35	324.65	-31.28
205	Provisions à court terme	-54'118.40	-54'118.40	-54'118.40	0.00	0.00
2050.00	Provision Lienne-Morge	-54'118.40	-54'118.40	-54'118.40	0.00	0.00
29	Capitaux propres	-1'335'046.99	-1'579'276.77	-1'564'472.09	14'804.68	-0.94
291	Fonds enregistrés sous capital propre	-153'086.25	-153'086.25	-153'086.25	0.00	0.00
2910	Fonds enregistrés sous capital propre	-153'086.25	-153'086.25	-153'086.25	0.00	0.00
2910.00	Fonds de reboisement	-153'086.25	-153'086.25	-153'086.25	0.00	0.00
299	Excédent/découvert du bilan	-1'181'960.74	-1'426'190.52	-1'411'385.84	14'804.68	-1.04
2990	Résultat annuel	38'719.64	-244'229.78	14'804.68	259'034.46	-106.06
2990.00	Résultat de l'exercice	38'719.64	-244'229.78	14'804.68	259'034.46	-106.06
2999	Résultats cumulés des années précédentes	-1'220'680.38	-1'181'960.74	-1'426'190.52	-244'229.78	20.66
2999.00	Capital reporté	-1'220'680.38	-1'181'960.74	-1'426'190.52	-244'229.78	20.66

Compte de résultats échelonné		Compte 2024	Budget 2025	Compte 2025
Charges d'exploitation				
30 Charges de personnel	CHF	2'000.00	3'000.00	3'000.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	42'741.20	58'350.00	43'113.14
33 Amortissements du patrimoine administratif	CHF	49'551.09	36'300.00	38'152.25
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	-	-	-
36 Charges de transferts	CHF	-	-	-
37 Subventions redistribuées	CHF	-	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF	94'292.29	97'650.00	84'265.39
Revenus d'exploitation				
41 Patentes et concessions	CHF	1'038.00	1'050.00	1'038.00
42 Taxes	CHF	1'118.80	1'600.00	6'818.80
43 Revenus divers	CHF	-	-	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	-	-	-
46 Revenus de transferts	CHF	-	-	-
47 Subventions à redistribuer	CHF	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	CHF	2'156.80	2'650.00	7'856.80
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation		-92'135.49	-95'000.00	-76'408.59
34 Charges financières	CHF	-	-	-
44 Revenus financiers	CHF	336'365.27	109'450.00	61'603.91
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	336'365.27	109'450.00	61'603.91
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)		244'229.78	14'450.00	-14'804.68
38 Charges extraordinaires	CHF	-	-	-
48 Revenus extraordinaires	CHF	-	-	-
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF	-	-	-
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	244'229.78	14'450.00	-14'804.68

Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2024	Budget 2025	Compte 2025
Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	44'741.20	61'350.00	46'113.14
Revenus financiers	+ CHF	338'522.07	112'100.00	69'460.71
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	293'780.87	50'750.00	23'347.57
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	293'780.87	50'750.00	23'347.57
Amortissements planifiés	- CHF	49'551.09	36'300.00	38'152.25
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	-	-	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	-	-	-
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	-	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	-	14'804.68
Excédent de revenus	= CHF	244'229.78	14'450.00	-
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	39'624.59	170'000.00	30'362.25
Recettes	- CHF	38'300.00	160'000.00	1'860.00
Investissements nets	= CHF	1'324.59	10'000.00	28'502.25
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	293'780.87	50'750.00	23'347.57
Investissements nets	- CHF	1'324.59	10'000.00	28'502.25
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	-	-	5'154.68
Excédent de financement	= CHF	292'456.28	40'750.00	-

Aperçu du compte annuel						
		Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025
Compte de résultats	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Total des charges (amortissements inclus)	94'292.29		97'650.00		84'265.39	
Total des revenus		338'522.07		112'100.00		69'460.71
Excédent de revenus	244'229.78		14'450.00		-	
Excédent de charges		-		-		14'804.68
Total	338'522.07	338'522.07	112'100.00	112'100.00	84'265.39	84'265.39
Compte des investissements	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Total des dépenses reportées au bilan	39'624.59		170'000.00		30'362.25	
Total des recettes reportées au bilan		38'300.00		160'000.00		1'860.00
Investissements nets 3)		1'324.59		10'000.00		28'502.25
Total	39'624.59	39'624.59	170'000.00	170'000.00	30'362.25	30'362.25
Financement						
Report des investissements nets	1'324.59		10'000.00		28'502.25	
Report des amortissements planifiés du patrimoine administratif		49'551.09		36'300.00		38'152.25
Report attributions aux fonds et financements spéciaux		-		-		-
Report prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-		-		-	
Report réévaluation prêts du PA		-		-		-
Report réévaluation des participations du PA		-		-		-
Report attributions au capital propre		-		-		-
Report réévaluation du PA	-		-		-	
Report prélèvements sur le capital propre	-		-		-	
Excédent de revenus du compte de résultats		244'229.78		14'450.00		-
Excédent de charges du compte de résultats	-		-		14'804.68	
Excédent de financement	292'456.28		40'750.00		-	
Insuffisance de financement		-		-		5'154.68
Total	293'780.87	293'780.87	50'750.00	50'750.00	43'306.93	43'306.93
Modification du capital						
Report de l'excédent de financement		292'456.28		40'750.00		-
Report de l'insuffisance de financement	-		-		5'154.68	
Report des dépenses d'investissement au bilan		39'624.59		170'000.00		30'362.25
Report des recettes d'investissement au bilan	38'300.00		160'000.00		1'860.00	
Report des amortissements planifiés du patrimoine administratif	49'551.09		36'300.00		38'152.25	
Report réévaluation prêts du PA	-		-		-	
Report réévaluation des participations du PA	-		-		-	
Report attributions aux fonds et financements spéciaux capitaux tiers	-		-		-	
Report réévaluation du PA		-		-		-
Report prélèvements sur les fonds et financements spéciaux capitaux tiers		-		-		-
Augmentation du capital propre	244'229.78		14'450.00		-	
Diminution du capital propre		-		-		14'804.68
Total	332'080.87	332'080.87	210'750.00	210'750.00	45'166.93	45'166.93

3) Remarque: si négatif = excédent de recettes du compte des investissements

Tableau de flux de trésorerie			Flux
	Diminution des actifs et augmentation des passif Augmentation des actifs et diminution des passifs	provenance des fonds (+) emploi de fonds (-)	
Résultat ordinaire du compte de résultats			-14'804.68
Résultat extraordinaire du compte de résultats			-
Amortissements planifiés		+	38'152.25
Attributions aux fonds et financements spéciaux		+	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		-	-
Réévaluations des prêts du PA		+	-
Réévaluations des participations du PA		+	-
Attributions au capital propre		+	-
Prélèvements sur le capital propre		-	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle et extraordinaire			23'347.57
Dépenses d'investissements			
50 Immobilisations corporelles		-	30'362.25
51 Investissements pour le compte de tiers		-	-
52 Immobilisations incorporelles		-	-
54 Prêts		-	-
55 Participations et capital social		-	-
56 Propres subventions d'investissement		-	-
57 Subventions d'investissement redistribuées		-	-
Recettes d'investissements			
60 Transferts au patrimoine financier		+	-
61 Remboursements		+	-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles		+	-
63 Subventions d'investissement acquises		+	1'860.00
64 Remboursement de prêts		+	-
65 Transferts de participations		+	-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres		+	-
67 Subventions d'investissement à redistribuer		+	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement			-28'502.25
	Etat 31.12.2024	Etat 31.12.2025	
100 Disponibilités et placements à court terme	552'188.93	854'369.81	
101 Créances	282'173.52	169.44	282'004.08
102 Placements financiers à court terme	-	-	-
104 Actifs de régularisation	14'300.00	518.80	13'781.20
106 Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-	-
107 Placements financiers	-	-	-
108 Immobilisations corporelles du patrimoine financier	96'373.35	96'373.35	-
109 Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-	
200 Engagements courants	3'746.13	15'621.06	11'874.93
201 Engagements financiers à court terme	-	-	-
204 Passifs de régularisation	1'038.00	713.35	-324.65
205 Provisions à court terme	54'118.40	54'118.40	-
206 Engagements financiers à long terme	-	-	-
208 Provisions à long terme	-	-	-
209 Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	-	-	
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement			307'335.56
29 Capital propre	1'579'276.77	1'564'472.09	
Variation des liquidités et placements à court terme			302'180.88
100 Disponibilités et placements à court terme	552'188.93	854'369.81	302'180.88

Aperçu du bilan

Etat 31.12.2024

Etat 31.12.2025

1	Actif	1'638'179.30	1'634'924.90
	Patrimoine financier	945'035.80	951'431.40
100	Disponibilités et placements à court terme	552'188.93	854'369.81
101	Créances	282'173.52	169.44
102	Placements financiers à court terme	-	-
104	Actifs de régularisation	14'300.00	518.80
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-
107	Placements financiers	-	-
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	96'373.35	96'373.35
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-
	Patrimoine administratif	693'143.50	683'493.50
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	693'143.50	683'493.50
142	Immobilisations incorporelles	-	-
144	Prêts	-	-
145	Participation capital social	-	-
146	Subventions d'investissement	-	-
2	Passif	1'638'179.30	1'634'924.90
	Capitaux de tiers	58'902.53	70'452.81
200	Engagements courants	3'746.13	15'621.06
201	Engagements financiers à court terme	-	-
204	Passifs de régularisation	1'038.00	713.35
205	Provisions à court terme	54'118.40	54'118.40
206	Engagements financiers à long terme	-	-
208	Provisions à long terme	-	-
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	-	-
	Capital propre	1'579'276.77	1'564'472.09
29	Capital propre	1'579'276.77	1'564'472.09

Compte de résultats selon les tâches		Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale		36'423.30	600.00	37'600.00	1'000.00	25'742.66	6'300.00
8 Economie publique		6'403.55	278'529.22	9'800.00	36'200.00	1'376.25	35'855.31
9 Finances et impôts		51'465.44	59'392.85	50'250.00	74'900.00	57'146.48	27'305.40
Total des charges et des revenus		94'292.29	338'522.07	97'650.00	112'100.00	84'265.39	69'460.71
Excédent de charges			-		-		14'804.68
Excédent de revenus		244'229.78		14'450.00		-	

Compte de résultats selon les natures		Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel		2'000.00		3'000.00		3'000.00	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation		42'741.20		58'350.00		43'113.14	
33 Amortissements du patrimoine administratif		49'551.09		36'300.00		38'152.25	
34 Charges financières		-		-		-	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux		-		-		-	
36 Charges de transferts		-		-		-	
37 Subventions redistribuées		-		-		-	
38 Charges extraordinaires		-		-		-	
39 Imputations internes		-		-		-	
41 Patentes et concessions			1'038.00		1'050.00		1'038.00
42 Taxes			1'118.80		1'600.00		6'818.80
43 Revenus divers			-		-		-
44 Revenus financiers			336'365.27		109'450.00		61'603.91
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux			-		-		-
46 Revenus de transferts			-		-		-
47 Subventions à redistribuer			-		-		-
48 Revenus extraordinaires			-		-		-
49 Imputations internes			-		-		-
Total des charges et des revenus		94'292.29	338'522.07	97'650.00	112'100.00	84'265.39	69'460.71
Excédent de charges			-		-		14'804.68
Excédent de revenus		244'229.78		14'450.00		-	

Compte des investissements selon les tâches		Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	Administration générale	-	-	-	-	-	-
8	Economie publique	39'624.59	38'300.00	170'000.00	160'000.00	30'362.25	1'860.00
9	Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes		39'624.59	38'300.00	170'000.00	160'000.00	30'362.25	1'860.00
Excédent de dépenses			1'324.59		10'000.00		28'502.25
Excédent de recettes		-		-		-	

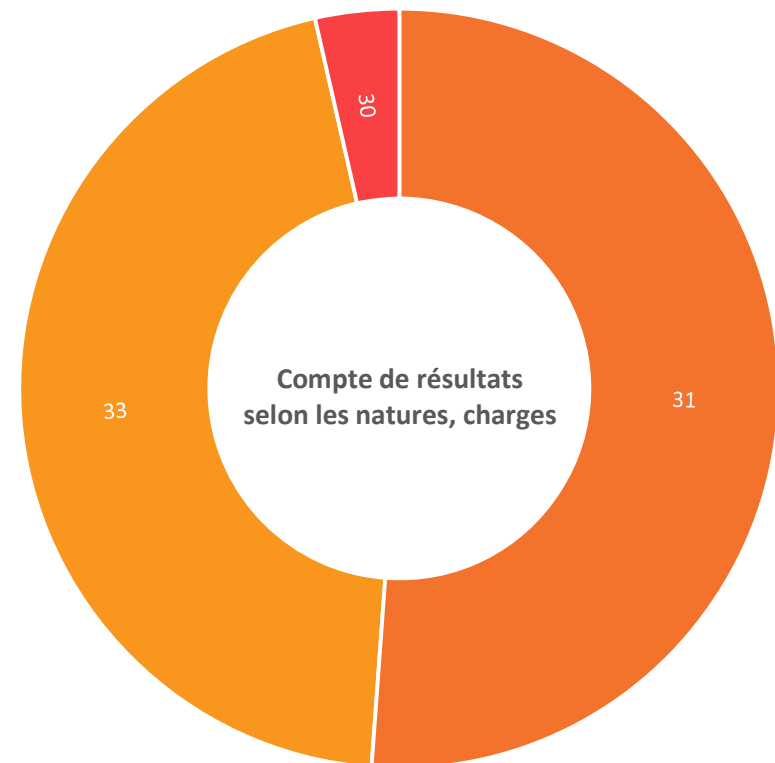
Compte des investissements selon les natures		Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles		39'624.59		170'000.00		30'362.25	
51 Investissements pour le compte de tiers		-		-		-	
52 Immobilisations incorporelles		-		-		-	
54 Prêts		-		-		-	
55 Participations et capital social		-		-		-	
56 Propres subventions d'investissement		-		-		-	
57 Subventions d'investissement redistribuées		-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier			-		-		-
61 Remboursements			-		-		-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles			-		-		-
63 Subventions d'investissement acquises			38'300.00		160'000.00		1'860.00
64 Remboursement de prêts			-		-		-
65 Transferts de participations			-		-		-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres			-		-		-
67 Subventions d'investissement à redistribuer			-		-		-
Total des dépenses et des recettes		39'624.59	38'300.00	170'000.00	160'000.00	30'362.25	1'860.00
Excédent de dépenses			1'324.59		10'000.00		28'502.25
Excédent de recettes		-		-		-	

Compte de résultats selon les natures, charges

30	Charges de personnel	3.6%	3'000
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	51.2%	43'113
33	Amortissements du patrimoine administratif	45.3%	38'152
34	Charges financières	0.0%	0
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.0%	0
36	Charges de transferts	0.0%	0
37	Subventions redistribuées	0.0%	0
38	Charges extraordinaires	0.0%	0
39	Imputations internes	0.0%	0

Total

84'265

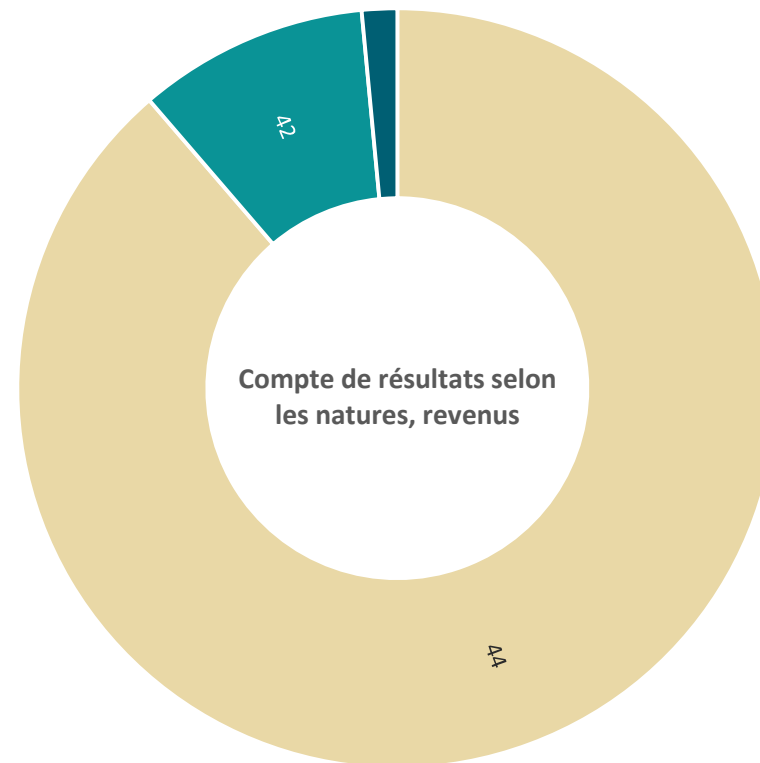


Compte de résultats selon les natures, revenus

41	Patentes et concessions	1.5%	1'038
42	Taxes	9.8%	6'819
43	Revenus divers	0.0%	0
44	Revenus financiers	88.7%	61'604
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.0%	0
46	Revenus de transferts	0.0%	0
47	Subventions à redistribuer	0.0%	0
48	Revenus extraordinaires	0.0%	0
49	Imputations internes	0.0%	0

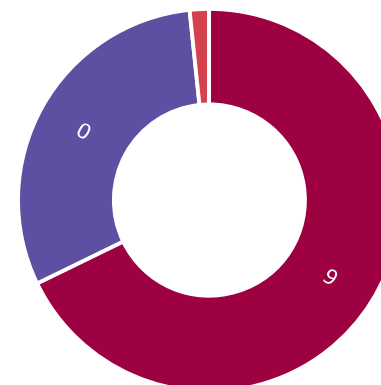
Total

69'461



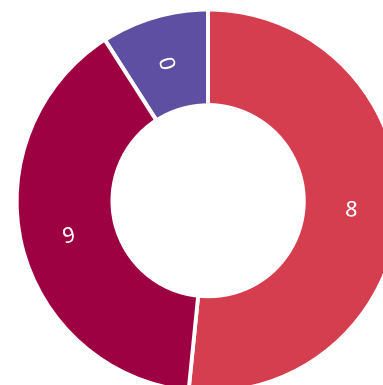
Compte de résultats selon les tâches, charges

0	Administration générale	30.5%	25'743
8	Economie publique	1.6%	1'376
9	Finances et impôts	67.8%	57'146
Total			84'265



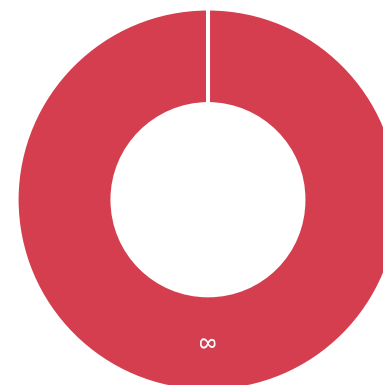
Compte de résultats selon les tâches, revenus

0	Administration générale	9.1%	6'300
8	Economie publique	51.6%	35'855
9	Finances et impôts	39.3%	27'305
Total			69'461



Compte des investissements selon les tâches, dépenses

0	Administration générale	0.0%	0
8	Economie publique	100.0%	30'362
9	Finances et impôts	0.0%	0
Total			30'362



Compte des investissements selon les tâches, recettes

0	Administration générale	0.0%	0
8	Economie publique	100.0%	1'860
9	Finances et impôts	0.0%	0
Total			1'860



A l'assemblée bourgeoisiale de la

Bourgeoisie de Savièse

Savièse

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2025

(période du 01.01.2025 au 31.12.2025)

Sion, le 4 mars 2026
17'213'427/2151'3245/E
BFO/LRO/lde

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2025

A l'Assemblée bourgeoisiale de la

Bourgeoisie de Savièse

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Bourgeoisie de Savièse, comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes aux prescriptions légales (LCo et OGFCo) et aux règlements y relatifs.

Fondement de notre opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux prescriptions de la LCo et de l'OGFCo et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* (RA 60). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée «Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la Bourgeoisie de Savièse, conformément aux dispositions légales cantonales et communales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

Responsabilités du Conseil communal relatives aux comptes annuels

Le Conseil communal est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions des art. 74 et ss de la LCo ainsi que de l'OGFCo. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales et communales et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes annuels* permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la bourgeoisie.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au Conseil communal notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres dispositions légales et réglementaires

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales et réglementaires de qualification et d'indépendance conformément aux prescriptions de l'art. 83 de la LCo, des art. 89 et 90 de l'OGFCo et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Dans le cadre de notre audit, nous relevons en outre que

- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée ;
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'OGFCo;
- l'endettement net de la Bourgeoisie est nul ;
- selon notre appréciation, la Bourgeoisie est en mesure de faire face à ses engagements ;
- l'entretien final avec le Conseil communal a eu lieu.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Sion, le 4 mars 2026

BDO SA

Bastien Forré
Expert-réviser agréé
Réviser responsable

Loïc Rossé
Expert-réviser agréé

Annexe

Comptes annuels

Aperçu du bilan

Etat 31.12.2024

Etat 31.12.2025

1	Actif	1'638'179.30	1'634'924.90
	Patrimoine financier	945'035.80	951'431.40
100	Disponibilités et placements à court terme	552'188.93	854'369.81
101	Créances	282'173.52	169.44
102	Placements financiers à court terme	-	-
104	Actifs de régularisation	14'300.00	518.80
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-
107	Placements financiers	-	-
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	96'373.35	96'373.35
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-
	Patrimoine administratif	693'143.50	683'493.50
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	693'143.50	683'493.50
142	Immobilisations incorporelles	-	-
144	Prêts	-	-
145	Participation capital social	-	-
146	Subventions d'investissement	-	-
2	Passif	1'638'179.30	1'634'924.90
	Capitaux de tiers	58'902.53	70'452.81
200	Engagements courants	3'746.13	15'621.06
201	Engagements financiers à court terme	-	-
204	Passifs de régularisation	1'038.00	713.35
205	Provisions à court terme	54'118.40	54'118.40
206	Engagements financiers à long terme	-	-
208	Provisions à long terme	-	-
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	-	-
	Capital propre	1'579'276.77	1'564'472.09
29	Capital propre	1'579'276.77	1'564'472.09

Compte de résultats selon les tâches		Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale		36'423.30	600.00	37'600.00	1'000.00	25'742.66	6'300.00
8 Economie publique		6'403.55	278'529.22	9'800.00	36'200.00	1'376.25	35'855.31
9 Finances et impôts		51'465.44	59'392.85	50'250.00	74'900.00	57'146.48	27'305.40
Total des charges et des revenus		94'292.29	338'522.07	97'650.00	112'100.00	84'265.39	69'460.71
Excédent de charges			-		-		14'804.68
Excédent de revenus		244'229.78		14'450.00		-	

Compte de résultats selon les natures		Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel		2'000.00		3'000.00		3'000.00	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation		42'741.20		58'350.00		43'113.14	
33 Amortissements du patrimoine administratif		49'551.09		36'300.00		38'152.25	
34 Charges financières		-		-		-	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux		-		-		-	
36 Charges de transferts		-		-		-	
37 Subventions redistribuées		-		-		-	
38 Charges extraordinaires		-		-		-	
39 Imputations internes		-		-		-	
41 Patentes et concessions			1'038.00		1'050.00		1'038.00
42 Taxes			1'118.80		1'600.00		6'818.80
43 Revenus divers			-		-		-
44 Revenus financiers			336'365.27		109'450.00		61'603.91
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux			-		-		-
46 Revenus de transferts			-		-		-
47 Subventions à redistribuer			-		-		-
48 Revenus extraordinaires			-		-		-
49 Imputations internes			-		-		-
Total des charges et des revenus		94'292.29	338'522.07	97'650.00	112'100.00	84'265.39	69'460.71
Excédent de charges			-		-		14'804.68
Excédent de revenus		244'229.78		14'450.00		-	

Compte des investissements selon les tâches		Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale		-	-	-	-	-	-
8 Economie publique		39'624.59	38'300.00	170'000.00	160'000.00	30'362.25	1'860.00
9 Finances et impôts		-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes		39'624.59	38'300.00	170'000.00	160'000.00	30'362.25	1'860.00
Excédent de dépenses			1'324.59		10'000.00		28'502.25
Excédent de recettes		-		-		-	

Compte des investissements selon les natures		Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles		39'624.59		170'000.00		30'362.25	
51 Investissements pour le compte de tiers		-		-		-	
52 Immobilisations incorporelles		-		-		-	
54 Prêts		-		-		-	
55 Participations et capital social		-		-		-	
56 Propres subventions d'investissement		-		-		-	
57 Subventions d'investissement redistribuées		-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier			-		-		-
61 Remboursements			-		-		-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles			-		-		-
63 Subventions d'investissement acquises			38'300.00		160'000.00		1'860.00
64 Remboursement de prêts			-		-		-
65 Transferts de participations			-		-		-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres			-		-		-
67 Subventions d'investissement à redistribuer			-		-		-
Total des dépenses et des recettes		39'624.59	38'300.00	170'000.00	160'000.00	30'362.25	1'860.00
Excédent de dépenses			1'324.59		10'000.00		28'502.25
Excédent de recettes		-		-		-	

Tableau de flux de trésorerie			Flux
	Diminution des actifs et augmentation des passif Augmentation des actifs et diminution des passifs	provenance des fonds (+) emploi de fonds (-)	
Résultat ordinaire du compte de résultats			-14'804.68
Résultat extraordinaire du compte de résultats			-
Amortissements planifiés		+	38'152.25
Attributions aux fonds et financements spéciaux		+	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		-	-
Réévaluations des prêts du PA		+	-
Réévaluations des participations du PA		+	-
Attributions au capital propre		+	-
Prélèvements sur le capital propre		-	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle et extraordinaire			23'347.57
Dépenses d'investissements			
50 Immobilisations corporelles		-	30'362.25
51 Investissements pour le compte de tiers		-	-
52 Immobilisations incorporelles		-	-
54 Prêts		-	-
55 Participations et capital social		-	-
56 Propres subventions d'investissement		-	-
57 Subventions d'investissement redistribuées		-	-
Recettes d'investissements			
60 Transferts au patrimoine financier		+	-
61 Remboursements		+	-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles		+	-
63 Subventions d'investissement acquises		+	1'860.00
64 Remboursement de prêts		+	-
65 Transferts de participations		+	-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres		+	-
67 Subventions d'investissement à redistribuer		+	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement			-28'502.25
	Etat 31.12.2024	Etat 31.12.2025	
100 Disponibilités et placements à court terme	552'188.93	854'369.81	
101 Créances	282'173.52	169.44	282'004.08
102 Placements financiers à court terme	-	-	-
104 Actifs de régularisation	14'300.00	518.80	13'781.20
106 Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-	-
107 Placements financiers	-	-	-
108 Immobilisations corporelles du patrimoine financier	96'373.35	96'373.35	-
109 Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-	-
200 Engagements courants	3'746.13	15'621.06	11'874.93
201 Engagements financiers à court terme	-	-	-
204 Passifs de régularisation	1'038.00	713.35	-324.65
205 Provisions à court terme	54'118.40	54'118.40	-
206 Engagements financiers à long terme	-	-	-
208 Provisions à long terme	-	-	-
209 Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	-	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement			307'335.56
29 Capital propre	1'579'276.77	1'564'472.09	
Variation des liquidités et placements à court terme			302'180.88
100 Disponibilités et placements à court terme	552'188.93	854'369.81	302'180.88

PRINCIPES POUR LA PRÉSENTATION ET LA TENUE DES COMPTES POUR LA BOURGEOISIE

1 Base légale

L'établissement des comptes de la Bourgeoisie de Savièse se fonde sur la loi sur les communes (LCo) du 5 février 2004 ainsi que sur l'ordonnance sur la gestion financière des communes (OGFCo) du 24 février 2021.

2 Principes MCH2 appliqués et divergences

Les comptes sont établis conformément au modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) publié le 25 janvier 2008 par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances et aux recommandations du Conseil suisse de présentation des comptes publics (SRS-CSPCP). Ces recommandations constituent des normes minimales que toutes les collectivités publiques sont tenues de respecter. En fonction de la recommandation, le MCH2 permet des options différentes quant à la méthode de comptabilisation et de présentation.

La Bourgeoisie de Savièse se positionne de la manière suivante face à certaines recommandations (RE) avec des choix et des divergences spécifiées ci-après :

RE 02 Principes comptables

- Les explications sur les principaux comptes du compte de résultats et du compte des investissements figurent dans le message introductif de la brochure des comptes.

RE 05 Actifs et passifs de régularisation

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de régularisation sont faites est fixée à CHF 500.

RE 06 Réévaluations (corrections de valeur)

- Le patrimoine financier est réévalué si une diminution durable de la valeur est prévisible.

RE 07 Recettes fiscales

- Les recettes fiscales sont comptabilisées selon le principe de la délimitation des impôts.

RE 08 Financements spéciaux et préfinancements

- Les préfinancements ne sont pas autorisés.
- Le solde réalisé par une tâche faisant l'objet d'un financement spécial est transféré au bilan par les comptes 35 ou 45.

RE 09 Provisions et engagements conditionnels

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de provisions sont faites est fixée à CHF 20'000.

RE 10 Compte des investissements

- L'activation des investissements se fait selon l'Option 1, c'est-à-dire une activation de l'investissement net au bilan.

RE 12 Immobilisations et comptabilité des immobilisations

- La limite d'activation des investissements propres est fixée à CHF 10'000 par objet ou par projet.
- L'amortissement a lieu dès le début des travaux.
- Le taux d'amortissement est appliqué sur la valeur comptable au bilan au 01.01 augmenté de l'investissement net de l'exercice en cours.

- La méthode de l'amortissement dégressif est appliquée.
- Les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés.
- Les terrains morcelés des autres travaux de génie-civil, des bâtiments peuvent être enregistrés dans le compte spécifique des terrains du patrimoine administratif.

RE 13 Vision consolidée

- Le tableau des participations doit au minimum figurer dans l'annexe aux comptes.

RE 14 Tableau des flux de trésorerie

- Le tableau des flux de trésorerie simplifié est élaboré sur la base du tableau de financement actualisé du MCH1.

RE 17 Objectifs et instruments de politique budgétaire

- Une réserve de politique budgétaire assimilable à une réserve conjoncturelle ou d'équilibrage peut être constituée. Les prélèvements ou attributions à cette réserve doivent être comptabilisés aux titres de charges ou revenus extraordinaires.
- Le postfinancement de la réserve de politique budgétaire n'est pas autorisé.

RE 18 Indicateurs financiers

- Les indicateurs de 1^{ère} et 2^{ème} priorités, recommandés par la conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances, sont présentés dans le message introductif. Les définitions et mode de calcul se trouvent dans le manuel "modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes" dans l'annexe C.

3 Principes de la gestion financière

La gestion financière se conforme aux exigences de la légalité, de l'équilibre budgétaire à terme, de l'emploi économe des fonds, de l'urgence, de la rentabilité, de la causalité, de l'indemnisation des avantages, de la non-affectation des impôts généraux, de la gestion axée sur les résultats, du paiement par l'utilisateur et de la transparence financière.

4 Principes de tenue des comptes

La tenue des comptes est un enregistrement chronologique et systématique des transactions effectuées avec l'extérieur et des imputations internes. La tenue des comptes est régie par les principes de l'annualité, de la spécialité, et de l'exhaustivité.

5 Principes de présentation des comptes

La présentation des comptes doit fournir une image de la situation financière qui corresponde à l'état effectif de la fortune, des finances et des revenus.

La présentation des comptes repose sur les principes de la comparabilité, du produit brut, de la comptabilité d'exercice, de la continuité, de l'importance, de la clarté, de la fiabilité, de la permanence des méthodes comptables et de l'échéance.

6 Principes d'évaluation du bilan

6.1 Actif

6.1.1 Patrimoine financier (PF)

Le patrimoine financier est inscrit au bilan à sa valeur comptable. Il est amorti si des pertes ou des moins-values sont enregistrées. En cas d'acquisition d'immobilisation gratuitement, celle-ci doit être évaluée à sa valeur vénale.

Tous les nouveaux éléments du patrimoine financier sont évalués conformément aux principes d'évaluation ci-dessous.

Disponibilités et placements à court terme (compte bilan 100)

Les disponibilités et les placements à court terme comprennent les fonds en caisse, les avoirs postaux et bancaires, les soldes des cartes de débit et de crédit et les placements à court terme sur le marché monétaire (moins de 90 jours). Ils sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Créances (compte bilan 101)

Les créances à court terme comprennent toutes les créances facturées envers des tiers et impayées.

Une provision générale pour créances douteuses est comptabilisée chaque année au 31 décembre.

En outre, des correctifs d'actifs spécifiques (ducroire) sont enregistrés pour les créances fiscales.

Placements financiers à court terme (compte bilan 102)

Les placements financiers à court terme sont des actifs monétaires (prêts à court terme, placements à intérêts, dépôts à terme, etc.), qui sont généralement détenus dans le but de faire coïncider les flux de liquidités pouvant générer un rendement. Les échéances varient de 90 jours à un an. Les placements financiers à court terme sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Actifs de régularisation (compte bilan 104)

Les actifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes d'actifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un actif de régularisation est fixée à CHF 500.

Marchandises, fournitures (compte bilan 106)

Les articles de commerce et les matières premières et auxiliaires, sont évalués au prix coûtant ou au prix du marché si celui-ci est inférieur.

Placements financiers à long terme (compte bilan 107)

Les placements financiers à long terme ont une durée supérieure à un an. Ils sont classés dans le patrimoine financier, étant donné qu'ils ne servent pas directement à l'exécution des tâches publiques. Les actions, parts sociales, placements à intérêts (obligations, prêts) et créances à long terme sont comptabilisés à leur juste valeur ou à leur valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période du placement.

Immobilisations corporelles du patrimoine financier (compte bilan 108)

Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine financier ne sont pas utilisées directement pour l'exécution des tâches publiques. Les immobilisations du patrimoine financier sont comptabilisées dans le bilan au coût d'acquisition ou de construction.

Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers (compte bilan 109)

Les créances résultant de financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers sont comptabilisées à l'actif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats.

6.1.2 Patrimoine administratif (PA)

Les valeurs du patrimoine administratif comprennent les éléments qui servent à l'exécution des tâches publiques et qui découlent du compte des investissements. Le montant du seuil d'activation des investissements propres est fixé à CHF 10'000 par objet ou par projet.

Immobilisations corporelles (compte bilan 1400)

Les immobilisations du patrimoine administratif sont inscrites au bilan au coût d'acquisition ou de production. Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine administratif qui font l'objet d'une dépréciation du fait de leur utilisation sont amorties par catégorie à leur valeur résiduelle au 31.12.

Liste des taux d'amortissements planifiés appliqués :

- Terrains :	0%	(compte bilan 1400)
- Routes et voies de communication :	7%	(compte bilan 1401)
- Aménagement des cours d'eau :	7%	(compte bilan 1402)
- Autres travaux de génie-civil :	7%	(compte bilan 1403)
- Bâtiments :	10%	(compte bilan 1404)
- Forêts :	0%	(compte bilan 1405)
- Biens meubles :	40%	(compte bilan 1406)
- Autres immobilisations corporelles :	50%	(compte bilan 1409)

Immobilisations incorporelles (compte bilan 142)

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels, les licences, les droits d'utilisation et les autres immobilisations incorporelles. Le taux d'amortissement planifié est de 50%.

Prêts (compte bilan 144)

Les prêts sont généralement comptabilisés à leur valeur nominale. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

Participations, capital social (compte bilan 145)

Les participations et capital social sont des parts dans le capital d'autres sociétés, établissements et institutions détenues en vue d'un investissement permanent. Ils sont comptabilisés au maximum à leur valeur d'acquisition. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

Subventions d'investissement (compte bilan 146)

Les subventions d'investissement sont des prestations en argent qui sont utilisées par le bénéficiaire de ces subventions pour acquérir des actifs durables à caractère d'investissement. Le taux d'amortissement planifié est de 100%.

6.2 Passif

6.2.1 Capitaux de tiers Engagements

courants (compte bilan 200)

Les engagements courants sont des dettes monétaires qui doivent généralement être remboursées dans les douze mois qui suivent la clôture. Ces engagements sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Engagements financiers à court terme (compte bilan 201)

Les engagements financiers à court terme sont des dettes résultant d'opérations de financement d'une durée inférieure ou égale à un an. Ces engagements sont comptabilisés à la valeur nominale.

Passifs de régularisation (compte bilan 204)

Les passifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes de passifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un passif de régularisation est fixée à CHF 500.

Provisions à court terme (compte bilan 205)

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être estimés. Une provision est classée à court terme si la sortie de fonds est probable dans un délai d'un an à compter de la date de clôture. Les provisions sont réévaluées chaque année au 31 décembre. La valeur seuil pour l'enregistrement d'une provision à court terme est fixée à CHF 20'000.

Engagements financiers à long terme (compte bilan 206)

Les engagements financiers à long terme sont des passifs liés à des opérations de financement qui doivent généralement être remboursées plus de douze mois après la date de clôture du bilan. Ils sont comptabilisés à la valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période de l'engagement.

Provisions à long terme (compte bilan 208)

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais qui peuvent être estimés. Une provision est classée à long terme si la sortie de fonds est probable dans un délai de plus de douze mois à compter de la date de clôture. Les provisions font l'objet d'une réévaluation chaque année au 31 décembre. La valeur seuil pour l'enregistrement d'une provision à long terme est fixée à CHF 20'000.

Engagements envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers (compte bilan 209)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans les capitaux de tiers si la base juridique ne peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats.

6.2.2 Capital propre

Fonds et financements spéciaux enregistrés sous capital propre (compte bilan 290 et 291)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans le capital propre si la base juridique peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur, mais laisse une marge de manœuvre considérable à la collectivité publique. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats. Les avances sur les financements spéciaux classés dans le capital propre sont inscrites en négatif dans les fonds propres. Ils sont remboursables dans un délai de 8 ans à compter de leur première inscription au bilan par de futurs excédents de revenus réalisés par la tâche concernée.

Réserves de politique budgétaire (compte bilan 294)

Les réserves de politique budgétaire sont des réserves qui peuvent être utilisées pour couvrir des déficits futurs du compte de résultats.

Le postfinancement des réserves de politique budgétaire n'est pas autorisé.

Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier (compte bilan 296)

Le résultat positif de la réévaluation doit être inscrit au bilan dans la réserve liée au retraitement du patrimoine financier. Cette réserve, inscrite dans le bilan dans les fonds propres, ne peut être dissoute qu'en cas de perte de valeur durable ou de vente du patrimoine financier. Le postfinancement de la réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier n'est pas autorisé.

Excédent ou découvert du bilan (compte bilan 299)

Le solde provient des excédents et des déficits cumulés du compte de résultats. En cas de découvert, le poste reste au passif mais avec un signe négatif. Il doit être amorti dans un délai maximum de 4 ans à partir de sa première inscription au bilan.

ANNEXES AUX COMPTES

Etat du capital propre

en CHF	Solde au 01.01	Attributions	Prélèvements	Solde au 31.12
29 Capital propre	1'579'277	-	14'805	1'567'472
290 Engagements et avances sur financements spéciaux classés dans le capital propre	-	-	-	-
291 Fonds classés dans le capital propre	153'086	-	-	153'086
294 Réserves de politique budgétaire	-	-	-	-
296 Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	-	-	-	-
299 Excédent/découvert du bilan	1'426'191	-	14'805	1'411'386

Tableau des provisions

205 Provisions à court terme					
Compte	Dénomination	Solde au 01.01.	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12
2050.00	Provisions Lienne-Morge	54'118	-	-	54'118

208 Provisions à long terme					
Compte	Dénomination	Solde au 01.01	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12
-	-	-	-	-	-

Total provisions à court terme	54'118	-	-	54'118
Total provisions à long terme	-	-	-	-
Total des provisions	54'118	-	-	54'118

Tableau des immobilisations

Compte No	Intitulé	Solde au 01.01	Dépenses	Recettes	Solde au 31.12	Amortissements	Situation après amortissements	Amortissements minimum obligatoires	Contrôle
Comptes ordinaires									
1400	Terrains	62'427			62'427		62'427	0%	0.00%
1401	Routes / voies de communication	3'610			3'610	250	3'360	7%	6.93%
1402	Aménagement des cours d'eau du PA							7%	0.00%
1403	Autres travaux de génie-civil	3'610			3'610	250	3'360	7%	6.93%
1404	Bâtiments du PA	440'600	30'362	1'860	469'102	37'652	431'450	8%	8.03%
1405	Forêts PA	182'897			182'897		182'897	0%	0.00%
1406	Biens meubles du PA							35%	0.00%
1409	Autres immobilisations corporelles							50%	0.00%
1420	Logiciel du PA							50%	0.00%
1421	Licences, droits d'utilisation, droits des marques PA							50%	0.00%
1429	Autres immobilisations incorporelles							50%	0.00%
144X	Prêts							Selon risque	0.00%
145X	Participation capital social							Selon risque	0.00%
146X	Subventions d'investissement							10%	0.00%
Total comptes ordinaires		693'144	30'362	1'860	721'646	38'152	683'494		

Tableau des crédits d'engagements et complémentaires utilisés et encore disponibles
Assemblée bourgeoisiale
OGFCo, art. 81 et 82

Compte	Libellé, ouvrage	Crédit initial			Crédit complémentaire				Crédit global	Crédit utilisé	Crédit disponible	Crédit valable jusqu'en
		Montant investissement	Organe compétent : décision du		Montant	Conseil Bourgeoisial décision du :	Montant	Assemblée Bourgeoisiale décision du :				
			Conseil Bourgeoisial	Assemblée Bourgeoisiale								
									-		-	
									-		-	
									-		-	

Les crédits d'engagements de la compétence de l'exécutif ne figurent pas dans ce tableau.

Tableau des crédits budgétaires et supplémentaires assemblée bourgeoisiale
OGFCo, art. 83 et 84

Compte	Libellé, ouvrage	Budget	Compte	Ecart en francs	Date décision
				-	
				-	
				-	
				-	
				-	

Les dépassements de crédit budgétaire inférieurs à 50'000 ne figurent pas dans ce tableau.

Les dépassements de crédit budgétaire concernant des dépenses liées ne figurent pas dans ce tableau.

Tableau des participations

en francs suisses	Nombre détenu	Part de la commune en %	Valeur nominale totale	Rendement CHF	Valeur comptable au 01.01	Valeur comptable au 31.12
Institut de droit public						
Société anonyme						
Fondation						
Société coopérative						
Divers						

Tableau des garanties

[illegible]